

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.—
Trois mois » 2.50
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, Du 1^{er} Octobre 1898, GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1^{er} Octobre 1898, ADMINISTRATION, BUREAUX DE RÉDACTION.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 12 pages avec le grand feuilleton.

Tirage: 7400 exemplaires

Pour 3 fr. 35

On peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'au 30 juin 1899, franco dans toute la Suisse.

Pour 8 fr. 35

On peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1899, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue Jean Richard, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés obtiendront gratuitement, sur leur demande, ce qui aura déjà paru de l'événement feuilleton en cours de publication dans la Lecture des familles

Les Enfants Martyrs

DEUX INNOCENTS

par JULES MARY.

— JEUDI 2 MARS 1899 —

La Chaux-de-Fonds

Panorama international, Léopold-Robert 53: « Paris ».

Sociétés de musique

Philharmonique italienne. — Répétition à 8 1/2.

Sociétés de chant

Orphéon. — Répétition à 8 heures et demie au local. Par devoir.

Grüti-Männerchor. — Gesangstunde, um 9 Uhr.

Helvetia. — Répétition générale à 9 h. du soir.

Union Chorale. — Répétition, à 8 1/2 h. du soir.

L'Aurore. — Répétition, à 8 1/4 h. au local.

Chorale l'Avenir (du Cercle Ouvrier). — Répétition tous les jeudis au local à 8 heures et demie.

Sociétés de gymnastique

L'Amitié. — Exercices, à 9 h. du soir.

Hommes. — Exercices à 8 1/2 h.

La Fourmi. — Exercices, à 8 h. du soir.

Le Laurier. — Réunion du Comité à 8 h. précises, au local.

Réunions diverses

La Pépinière. — Assemblée, à 9 h. s., Buffet-Gare, Place d'Armes.

Mission évangélique. — Réunion publique à 8 h.

Intimité. — Réunion du comité, à 8 1/2 h. du soir.

Stenographen-Verein Stolzeana. — Fortbildungskurs. Abends 8 1/2 Uhr.

Société suisse des Commerçants. — Bibliothèque.

Dispensaire. — Réunion du Comité, à 2 heures, chez M^{me} Henri Perregaux, rue Léop.-Robert 42.

Crédit mutuel ouvrier. — Assemblée générale des actionnaires jeudi, à 8 heures et demie du soir, à l'Hôtel-de-Ville, (1^{er} étage).

Clubs

Club d'Escrimo. — Assaut, à 8 h., au local.

Club du Seul. — Réunion à 8 1/2 h. du soir.

Club des Grabons. — Réunion à 8 h. du soir.

Club de la Pive. — Séance à 8 1/2 h. du soir.

Le Point-Vif. — Répétition à 8 heures et demie, au local.

Club de la Samaritaine. — Réunion à 8 heures et demie chez le Botté.

L'Arbitraire. — Répétition à 8 1/2 h. au Collège de la Promenade.

Club du Potot. — Réunion quotidienne à 9 1/2 h.

— VENDREDI 3 MARS 1899 —

Sociétés de musique

Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h.

Sociétés de chant

L'Avenir. — Répétition à 8 1/4 h. au Cercle.

Echo de la montagne. — Répétition à 8 1/2 h.

Sociétés de gymnastique

Ancienne Section. — Exercices à 9 h. à la Halle.

L'Abolito. — Exercices à 8 1/2 h. du soir.

Intimité. — Exercices à 8 1/4 h. du soir.

Le Laurier. — Assemblée générale à 8 1/4 heures précises au local. Amendable.

Réunions diverses

L'Alouette. — Répétition à 8 1/2 h. au local.

Monteurs de boîtes. — Réunion du comité central et local, à 8 1/2 du soir, Café des Alpes.

L'ami montagnard. — Assom. à 8 1/4 h. au local.

La Diligente. — Répétition à 8 1/4 h. au local.

Union chrétienne des jeunes gens allemands. — Réunion à 8 h., au local.

La Muse. — Assemblée à 8 1/4 h., au local.

C. A. S. (Sect. Ch.-de-Fonds). — Réunion à 8 1/2 h.

Soc. théâtrale La Dramatique. — Rép. à 8 1/2 h.

Intimité. (Section litt.). — Rép. à 8 1/4 h.

Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi de 8 à 10 heures du soir (salle num. 32, Collège Industriel).

La Primvère. — Réunion à 8 heures et demie à la Cure.

Anciennes catéchumènes. — Réunion à 8 heures et quart à la Cure.

Clubs

Club du Gibus. — Rendez-vous à 8 h. s.

English conversing Club. — Meeting à 8 1/2.

Club Excelsior. — Réunion à 8 1/2 h.

Club Sans-Nom. — Réunion au quillier.

Cazin-Club. — Réunion à 8 1/2 h. s.

La vie à Paris

Paris, 27 février.

A propos de Déroulède. — Les émeutes historiques. — Louis-Napoléon, Barbès, Eudes. — Conspirateurs et indiscrets. — L'attitude des partis réactionnaires. — Les bonapartistes à la colonne Vendôme. — Stupéfaction d'un larbin. — Gouaillerie. — Ministère Dupuy reconsolidé. — Echos des obsèques Faure. — A l'Elysée. — La police veille. — Théâtre. — La tour Eiffel.

Pendant que notre magistrature judiciaire met au clair l'action commise par Paul Déroulède et son complice Marcel Habert, pour savoir si elle ne fut qu'un coup de tête isolé, ou bien l'explosion prématurée d'une impatience fatiguée des lenteurs de l'organisation occulte d'un complot monarchico-césarien, cette aventure a remis en mémoire de précédentes tentatives d'embaufrage.

Celles de Louis-Napoléon, à Strasbourg, le 28 octobre 1836, à Boulogne quatre ans après, sont connues, parce qu'elles font déjà partie de l'histoire moderne enseignée dans les écoles. Egalement celle de Barbès, qui, en mai 1839, souleva une partie de Paris contre le gouvernement royaliste de Louis-Philippe, fut fait prisonnier et condamné à mort. S'il alla au bagne au lieu de monter sur l'échafaud, il dut cela à l'intervention de Victor Hugo. Plus près de nous mais moins connue des nouvelles générations, il faut relever l'affaire Eudes, survenue le 15 août 1870: une cinquantaine d'hommes armés, s'imaginant que leur acte ferait traîner de poudre qui s'enflamme, désarmèrent un poste du quartier de la Villette. Mais ils durent se rendre; Eudes allait être guillotiné; la révolution du 4 septembre lui sauva la vie.

L'histoire moderne prouve que très rarement les coups de tête sont couronnés de succès. Pour qu'un acte de violence réussisse et développe ses conséquences naturelles, une longue préparation doit le précéder; et cela suppose toute une affiliation et un plan, il est du reste malaisé d'aboutir. Il se produit, presque toujours, des fuites dans les parois de l'organisation, fuites qui trahissent le complot. C'est ainsi que les actuelles menées bonapartistes et orléanistes, bien que très réelles et sérieuses n'ont aucune chance de devenir un coup d'Etat décisif. Une dame de la haute société, grande royaliste devant le Seigneur, s'en expliquait ingénument en présence d'une de mes connaissances.

— Je donne volontiers ce qu'il faut, disait-elle, mais je prétends qu'on ne me gâte pas mon existence de Paris.

Ce qui voulait dire qu'elle était prête à tous les sacrifices d'argent, à condition que, même pour la bonne cause, on n'exigeât pas en surplu la suppression de ses « jours » où l'on poutine si gentiment. Et voilà la source de bien des indiscretions si fâcheuses aux conspirateurs. La vie mondaine est presque une sauvegarde de la République! Qui eût pensé cela?

* * *

Voilà les adversaires de nos institutions démocratiques désorientés, désarçonnés. Les mines penaudes des ligueurs font contraste avec les visages irrités des bonapartistes, qui ragent: — « Cet animal de Déroulède! », et les fronts abattus des orléanistes, qui voient

leurs efforts d'un demi-siècle s'abimer dans le néant. Pourtant les bonapartistes essaient de faire bonne contenance. Ne pouvant plus conspirer à leur gré, ils narguent.

Ainsi, quelques membres des comités impérialistes s'en furent manifester dimanche matin au pied de la colonne Vendôme. Le mot d'ordre était celui-ci: jeter un bouquet de violettes par-dessus la grille du monument élevé à la gloire de Napoléon I^{er}. Cependant la police était avertie; des gardiens de la paix ne devaient laisser approcher personne. Ils firent circuler les arrivants. D'aucuns, têtus ou ignorants, s'obstinèrent à exécuter leur petite démonstration. Sur quoi un agent d'intervenir:

— Je vous arrête. Au poste!

Et le commissaire, après avoir pris le nom et l'adresse du délinquant, envoyait celui-ci se promener ailleurs librement.

Mais certaines gens arrêtés ne semblaient pas très au courant de ce qui se passait. C'est ainsi qu'un domestique de bonne maison, fort étonné de se voir appréhender, demanda à un officier de paix:

— Où me conduisez-vous?

Amusé de sa mine ahurie, l'agent gradé lui dit en riant:

— A Bruxelles.

— Bien, fit très sérieusement le larbin, mais est-ce loin?

Cette fois ce fut un éclat de rire

* * *

Décidément la politique ne réussit pas aux gens de lettres. Un poète qui s'effondre: Déroulède. Un autre poète tout élaboré de cette vilaine aventure: Coppée. Un ingénieur auteur dramatique et un fin critique fort meurtri et mari: Jules Lemaitre. Pour avoir rangé derrière eux un notable groupement, ils s'imaginaient que la foule était gagnée à leur cause. Le désenchantement est cruel. La gouaillerie parisienne, qui n'épargne rien, s'en donne à cœur joie à leur endroit. Certains journaux nomment M. Jules Lemaitre: Monsieur Jules Lepion. Ce n'est pas très spirituel, mais risque de rester. Au fond, c'est le gouvernement Dupuy qui gagne le plus à cette histoire, laquelle forme une sorte de dérivatif aux préoccupations touchant l'affaire Dreyfus. Toujours chanceux M. Dupuy! Quand une corde casse sous ses pieds se trouve un nouveau tremplin d'où il rebondit... Et dans les conjectures où nous sommes, bien mal inspirés ceux qui voudraient le renverser, lui et son ministère! On les rabrouerait d'importance. « — Comment, s'écrierait-on, vous ne voulez pas laisser à l'homme qui connaît le mieux le cas Déroulède le soin de liquider? Mais l'éloigner maintenant du pouvoir serait la chose la plus impolitique du monde! »

* * *

Les funérailles Faure ne sont déjà qu'un lointain souvenir. Dimanche, cependant, quelques milliers de Parisiens ont fait un pieux pèlerinage au Père-Lachaise, où gisent encore les gerbes de fleurs et les couronnes, formant une pyramide admirée des passants. Sous les morsures de la gelée des nuits, sous l'action des brouillards humides du matin, les roses, les violettes, les mimosas se sont flétries. Presque plus de parfum. Une odeur âcre commençant à se dégager du tas. Triste symbole du souvenir qui va s'affaiblissant.

De l'ancien président, on ne parle plus. On attend le nouveau à l'œuvre. On s'est enfin, dans les milieux les plus bouillonnants, décidé à faire à ce dernier crédit du temps nécessaire pour le juger. Son installation à l'Elysée va être terminée, au sein du mobilier luxueux de l'Etat. Dès demain, la garde républicaine lui rendra les honneurs. Hélas! comme ses prédécesseurs, comme les souverains, il sentira devant lui, derrière lui, invisibles, évoluer sous le costume civil ces agents secrets préposés à sa garde contre le poignard d'un Caserio.

« Voilà qui va m'ennuyer fort », disait-il à un familier. Et, pour ne pas lui être désagréable, on dissimulera tant qu'on pourra cette vigilance de jour et de nuit. Le gouvernement veille à la sécurité du chef de l'Etat comme une nourrice sur l'enfant qui lui est

confié. M. Loubet désirerait-il la suppression de cette police occulte, qu'on ne se rendra pas à ses vœux. C'est assez du drame de Lyon, on ne tient pas à en voir la répétition.

On joue ce soir à la Comédie-Française l'Othello de Jean Aicard. Le Lys rouge a eu un grand succès l'autre soir au Vaudeville. Ma prochaine causerie vous entretiendra entre autres de ces deux pièces.

* * *

On repeint la Tour Eiffel. Première couche teinte grisâtre. Seconde couche seulement à la veille de l'Exposition. Un trimestre de travail et une équipe de cinquante peintres par couche. Peinture exigée: cinquante mille kilos. Horace Vernet, qui peignait des toiles gigantesques, n'en a pas usé autant dans toute sa vie.

C.-R. P.

Nouvelles étrangères

France. — Paris, 28 février. — Le juge Fabre a commencé mardi matin l'examen des papiers saisis au cours des perquisitions de dimanche. Ce travail sera assez long. Le juge entendra ultérieurement les personnes chez lesquelles les perquisitions ont été faites.

— Le juge Pasques a interrogé mardi après-midi M. Déroulède, en présence de son avocat, M. Falateuf.

La Patrie annonce qu'à la suite du discours prononcé lundi au Sénat par M. Bérenger, M. Q. de Beaurepaire lui envoie ses témoins et lui laisse le choix des armes.

— M. Bérenger a choisi comme témoins MM. Cuvinet et Siegfried. Les témoins de M. de Beaurepaire sont le capitaine Denivel et le marquis Falandre.

Paris, 1^{er} mars. — L'interrogatoire de M. Déroulède par le juge d'instruction Pasques a duré de midi à 6 heures du soir. L'interrogatoire a porté, dit-on, sur le point de savoir si l'acte de Déroulède était dû à l'impulsion personnelle ou si l'incident de la caserne de Reuilly était préparé de longue date et si Déroulède n'agissait pas pour le compte de tiers, en quel cas on se trouverait alors en présence d'un complot.

Le Journal dit que des poursuites seront intentées seulement contre les chefs, les directeurs et administrateurs de la Ligue des patriotes, mais que les simples adhérents ne seront nullement inquiétés.

Paris, 1^{er} mars. — M. André Buffet, interviewé par différents journaux, reconnaît qu'il y a eu complot, mais, dit-il, la police n'a découvert aucun document compromettant: la preuve du complot n'est donc pas faite. M. Buffet affirme sur l'honneur que jamais le parti orléaniste n'a fait de démarches auprès d'aucun homme politique ou d'aucun militaire français. Le prétendant eût été heureux de saisir l'occasion d'une période de trouble, mais jamais il n'a eu l'intention de tenter un coup de force.

M. Buffet a ajouté que le comité royaliste avait en effet des listes préparées de fonctionnaires, pour le cas où les fonctionnaires actuels n'auraient pas suivi le duc d'Orléans.

Saint-Siège. — Rome, 1^{er} mars. — Le pape a eu, dans la journée de mardi, une syncope très prolongée. Outre le Dr Lapponi, il a été visité dans l'après-midi par le Dr Mazzoni. Le Dr Lapponi passe la nuit dans une chambre voisine de celle du pape. Il est impossible d'obtenir de lui des renseignements. Cependant, le Vatican conserve sa physionomie habituelle, et on conteste que l'indisposition du pape ait un caractère de gravité; on affirme même qu'il se serait levé à 11 heures, mais que le Dr Lapponi l'aurait obligé à se recoucher immédiatement et aurait constaté de la fièvre et un refroidissement général, avec des douleurs dans la région lombaire. Le cardinal Rampolla a rendu plusieurs fois visite au pape dans la journée de mardi.

La suspension des réceptions pontificales du 2 mars et du service dans la chapelle papale du 3 mars est confirmée; cependant le dîner diplomatique, pour lequel le cardinal Rampolla a lancé des invitations, reste fixé au 2 mars.

BANQUE FEDERALE

(Société anonyme) LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 2 Mars 1899.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte courant, ou au comptant, moins 1/4, 1/2 de commission, de papier bancaire sur:

Table of exchange rates for various countries including France, London, Germany, Italy, Belgium, Amsterdam, Rotterdam, Vienna, and New-York.

PANORAMA artistique International

88, RUE LÉOPOLD ROBERT 88.

Du 27 Février au 5 Mars 1899.

- List of 50 numbered items for the artistic panorama exhibition, including various buildings and landmarks in Paris.

OUVERTURE de 9 h. du matin à 10 h. du soir. — ENTRÉE: Adultes, 30 c. En ants, 20 c. — Abonnements: 12 entrées, 3 fr.; 50 entrées, 10 fr.

Prrière de ne pas confondre cet établissement avec les Panoramas ambulants.

Advertisement for R. TORRIANI & FILS, sculptors, featuring a large cross and text about funeral monuments and gravestone borders.

Initiative

Demande populaire pour l'ELECTION PROPORTIONNELLE du Conseil National

Tous les citoyens qui voudront signer la demande (Initiative) de « l'Election du Conseil National »...

CESSATION de COMMERCE Mme Spahr, rue du Soleil 9, informe sa bonne clientèle qu'elle ne continuera pas le Commerce de bois...

Advertisement for GOUSSETTES, baskets from the Fabrique SENDER de Schaffhouse, available at the Grand Bazar du Panier Fleuri.

Advertisement for EMPRUNT (loan) of 21,000 fr. and A MONTREUX (atelier) for clothing.

A LOUER

à proximité du village deux magnifiques petits LOGEMENTS composés chacun de 3 pièces, cuisine et dépendances, avec grande galerie style Chalet Suisse...

Correspondant advertisement seeking a bilingual correspondent for the newspaper.

Dépôts de Vins advertisement for a wine merchant offering various natural wines.

On cherche advertisement seeking a young woman for domestic service.

A LOUER advertisement for a property at Saint-Georges, Le Chalet des Cornes-Morel.

Au BAZAR NEUCHATELOIS advertisement listing various goods like broderies, dentelles, and galons.

Advertisement for a masseur (massage therapist) at the Institut hydrothérapique des Bains de l'Arve.

Advertisement for Le Baume d'Hercule, a medicinal product for rheumatism and other ailments.

Advertisement for DOMAINE DES FONTANETTES, a vineyard in Bordeaux with detailed harvest statistics.

Advertisement for a couturière (seamstress) Mlle Estelle ROBERT.

Advertisement for LOGEMENTS (rental) near the Côte 5, offering modern accommodations.

MEUBLES DE LUXE advertisement for high-quality furniture, including tables, chairs, and sofas, with a 70% discount.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 7 SOUS LE COUTEAU Pierre FORTURA. Start of a serialized story.

Et il poussa un éclat de rire qui effraya les oiseaux du jardin. Le bourreau ne riait pas. — Je ne dis pas ça pour vous gêner, monsieur l'exécuteur...

la face sensuelle et avinée; elle interrogeait du coin de l'œil son père qui ne répondait pas. Elle crut qu'il se taisait par une sorte d'ennui d'avoir à sa table un personnage peu agréable à présenter...

— Oui, le matin même, un jeune homme, un certain Emile Vervins, a été trouver le procureur impérial et s'est constitué prisonnier. A ce nom, Jeanne tressaillit. Elle domina toute-fois son émotion.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

AU SÉNAT FRANÇAIS

Paris, 28 février. — Le Sénat reprend la discussion du projet de dessaisissement.

M. Tillaye défend le projet, qui est, dit-il, une œuvre d'apaisement. Il le soutient aussi au point de vue légal. Il critique enfin l'attitude de la chambre criminelle, dont l'arrêt n'aurait pas eu une minorité suffisante. M. Tillaye s'étonne des attaques dirigées contre l'armée et rappelle à ce propos l'attitude du général Roget.

M. Monis combat le projet, lequel ouvrirait la porte à toutes les tyrannies et anéantirait toutes les garanties. Il soutient que M. Mazeau est sorti de son rôle légal. L'orateur regrette la pression exercée par le gouvernement. Il ajoute qu'il serait dangereux de laisser le dernier mot dans l'affaire Dreyfus à la juridiction militaire, qui ne pourrait rien dire au pays, puisqu'elle ne motive pas ses arrêts.

M. Lebreton prie le Sénat de voter le projet, qui ne touche nullement au droit. Les débats de la revision devant les Chambres de la cour de cassation réunies seront publics et contradictoires, et présenteront tous les éléments de preuve à tous les points de vue. Il ajoute que le gouvernement a obéi à la suggestion de sa conscience. Il ne préjuge en rien le jugement: il veut la vérité et la justice et se préoccupe de mettre fin aux troubles actuels et de trouver une solution qui soit acceptée.

M. Lebreton rappelle que c'est l'avis de M. Mazeau qui a motivé la présentation du projet. Il ne croit pas que l'annulation du procès Dreyfus, possible au début de l'affaire, le soit encore actuellement. Puisqu'on a adopté la demande en revision, il est trop tard pour revenir en arrière. Il faut que les irrégularités ressortent de l'examen du dossier lui-même, pour qu'une demande en annulation puisse être introduite.

M. Lebreton termine en disant que le gouvernement est convaincu que le projet amènera l'apaisement. (Applaudissements.)

M. Morellet combat le projet, parce qu'il fait intervenir le pouvoir législatif entre le juge et l'accusé.

M. Dupuy dit qu'il ne s'est pas ému des arguments portés contre le projet, parce qu'il en a aperçu la faiblesse. Le ministère a conscience de ses devoirs; c'est pourquoi il a présenté le projet, lequel a été voté à la Chambre par une majorité républicaine. (Protestations.) Cela prouve que le gouvernement n'a jamais prêté une oreille complaisante à certains groupements et à certaines ligueues. L'orateur se demande si ses adversaires ne mériteraient pas ce reproche. (Protestations, tumulte.)

M. Dupuy affirme qu'il n'a obéi à aucune suggestion venant de l'armée, dont il affirme le respect de la loi et de la Constitution, en même temps que le dévouement à la patrie.

M. Dupuy soutient que le projet ne diminuera nullement les garanties des accusés. L'enquête sera imprimée en entier. Nous voulons, dit-il, que tout soit connu de tous. M. Dupuy repousse le reproche de vouloir changer le jugement, car il ignore l'arrêt qui sera rendu. Il veut un arrêt devant lequel tous s'inclinent, sauf les fous et les révoltés.

M. Dupuy termine en posant la question de confiance.

M. Waldeck-Rousseau monte à la tribune. M. Waldeck-Rousseau déclare qu'il n'est ni revisionniste, ni antirevisionniste. Il ne défend que la justice. Il s'étonne que pour la première fois M. Dupuy ait posé au Sénat la question de confiance. Il se demande comment une loi aussi incohérente a pu s'imposer. On dit qu'on veut en finir, et, avec cette loi, il faudra recommencer l'enquête.

M. Waldeck-Rousseau est persuadé que la campagne qu'on fait contre la chambre criminelle continuera contre la cour de cassation siégeant toutes chambres réunies. L'orateur proteste contre l'intervention d'hommes politiques dans la justice. La justice, dit-il, doit être le dernier rempart du droit contre les égarements de la foule. L'orateur proteste contre l'idée qu'il puisse y avoir des raisons d'Etat contre la liberté individuelle. Il faut craindre, dit-il, ces revirements de l'opinion publique. Le seul moyen de les éviter est d'écouter sa conscience et de lui obéir.

La discussion générale est close. Le Sénat décide par 155 voix contre 125 sur 280 votants de passer à la discussion des articles.

La suite est renvoyée à demain et la séance est levée.

Paris, 1^{er} mars. — Le Sénat reprend la discussion du projet de dessaisissement. M. Bernard défend un amendement demandant que les débats de l'arrêt de revision soient publics et contradictoires.

M. Lebreton fait observer que l'amendement est inutile.

M. Bernard le retire et le paragraphe premier du projet est adopté par 158 voix contre 118.

Après une assez longue discussion, le Sénat rejette deux amendements tendant à modifier le texte de l'article premier et adopte successivement chaque paragraphe à une majorité d'une trentaine de voix.

M. Demole propose un article additionnel demandant que les trois magistrats qui auront examiné la recevabilité d'une demande en revision ne participent pas au jugement de l'affaire.

Le rapporteur demande le renvoi à la commission, lequel est de droit.

La séance est suspendue.

A la reprise de la séance, M. Demole défend son projet.

Le rapporteur combat ce projet comme inopportun. Il ajoute que c'est la dernière attaque contre le projet.

M. Demole réplique. Il dit que le seul argument qu'on lui oppose, c'est qu'il ne faut pas renvoyer le projet à la Chambre.

M. Dupuy dit que ce serait un nouveau retard. Il combat la proposition Demole qui est rejetée par 157 voix contre 117.

L'ensemble du projet est ensuite adopté par 158 voix contre 131, puis la séance est levée.

Nouvelles étrangères

France. — Paris. — En vertu de seize nouveaux mandats, décernés mardi par le juge d'instruction Fabre, des perquisitions ont été opérées mercredi matin chez les présidents, secrétaires, trésoriers et chez certains membres de la Ligue des Droits de l'homme et du citoyen, de la Ligue de la Patrie française, de la Ligue des intérêts de la Défense nationale, et chez le baron Legoux, président du comité plébiscitaire de la Seine.

Paris, 28 février. — Au conseil des ministres, tenu aujourd'hui sous la présidence de M. Loubet, M. Dupuy a donné connaissance d'une lettre de Mme Faure remerciant le parlement et le gouvernement pour les obsèques nationales qui ont été faites au regretté président. Cette lettre sera communiquée aux Chambres.

Saint-Siège. — Rome, 1^{er} mars. — Le bulletin suivant vient d'être affiché chez le maître de chambre du Vatican :

« S. S. a été opérée ce matin, à dix heures, d'un ancien kyste, qui s'était subitement enflammé. Bien que l'on n'ait pas pu employer le chloroforme, S. S. a supporté admirablement l'opération. L'Etat de santé du pape est maintenant assez satisfaisant. »

Rome, 1^{er} mars. — Le pape avait manifesté le désir que l'on perçât le kyste dont il souffrait au lieu de procéder à une opération, mais les médecins ont insisté mardi soir pour que l'opération se fit. Le pape y consentit et l'opération a eu lieu mercredi matin. Le pape a pris à midi des œufs, un biscuit et un doigt de Marsala.

Le Dr Lapponi, qui est toujours au Vatican, a vu le pape à 1 heure et demie et a confirmé que l'état du pape est assez satisfaisant.

Un grand nombre de dépêches arrivent au Vatican, demandant des nouvelles.

Des prélats, des membres du corps diplomatique et de l'aristocratie romaine viennent également au Vatican demander des nouvelles.

Rome, 1^{er} mars. — Le bulletin officiel de la santé du pape, publié à cinq heures du soir, et signé des docteurs Lapponi et Mazzoni, dit :

« Le pape est excellent. Les conditions générales sont vraiment satisfaisantes. Sur l'emplacement opéré, tout marche régulièrement. »

Espagne. — Madrid, 1^{er} mars. — Le Sénat a discuté mardi le contre-projet de l'opposition relatif à la cession des Philippines. Le président de la commission Martínez combat ce projet et dit que le protocole de Washington n'impliquait nullement la cession de l'archipel que le vainqueur impose maintenant à l'Espagne. Le ministre des affaires étrangères repousse les accusations de l'opposition contre le gouvernement, qui endosse la responsabilité de ses actes. Le Sénat rejette le contre-projet de l'opposition relatif à la cession des Philippines par trois voix de majorité.

Tous les sénateurs de l'opposition, sauf le républicain Gonzales et les partisans de M. Gamazo, ont voté contre le cabinet.

Madrid, 1^{er} mars. — A la Chambre, M. Romero-Robledo questionne sur la politique générale et attribue la guerre de Cuba à l'esprit d'indépendance des Cubains et à la convoitise des Américains: l'orateur soutient la formation d'un nouveau cabinet libéral.

Ce discours est considéré comme consacrant l'union de M. Romero-Robledo avec M. Sagasta pour reconstituer ainsi le parti libéral.

Le bruit court que M. Sagasta posera la question de confiance à la suite du vote du Sénat.

Madrid, 1^{er} mars. — Les présidents des Chambres ont assisté au conseil des ministres. Le Conseil a examiné l'attitude de l'opposition et la conduite à suivre. Le gouvernement s'est mis d'accord en vue d'obtenir que les Chambres approuvent le projet de cession des Philippines pour agir ensuite suivant les circonstances.

Philippines. — Manille, 1^{er} mars. — De nombreux insurgés manifestent le désir de cesser les hostilités; Aginaldo inclinerait à la paix. Les pertes totales des Américains seraient de 83 tués et de 349 blessés.

Washington, 1^{er} mars. — Sur la demande de l'Allemagne, qui désire envoyer en Chine les navires qui se trouvent actuellement aux Philippines, les Américains assumeront la protection des Allemands aux Philippines.

Chronique neuchâteloise

Conseil d'Etat. — Le Conseil d'Etat dans sa séance du 28 février 1899 a nommé M. Daniel Chable, 1^{er} lieutenant d'infanterie, à Colombier, aux fonctions d'adjudant du bataillon 19 d'élite.

Nomination de la Commission cantonale de tir pour 1899: M. Calame, L. S., major, à Cofrane, président:

District de Neuchâtel:

Berger, Jean-Louis, capitaine d'infanterie et Schelling Jean, tous deux à Neuchâtel.

District de Boudry:

Bonhôte, Jean, capit. d'infanterie, à Saint-Aubin; Schläppi, Marc, lieutenant de landsturm, à Boudry.

District du Val-de-Travers:

Petitpierre-Risler, Louis, à Couvet; Sandoz, Aug., à Môtiers.

District du Val-de-Ruz:

Guyot, Ernest, cap.-adjudant, à Boudevilliers; Berger, Eugène, à Cernier.

District du Locle:

Perrenoud, Jules-Albert, aux Ponts; Gabus, Henri, aux Ponts.

Disirict de la Chaux-de-Fonds:

Richardet Arnold et Henrioud Gustave, à la Chaux-de-Fonds.

Chronique de l'horlogerie

Contrôle fédéral des ouvrages d'or et d'argent. — Voici le tableau du poinçonnement du mois de février 1899:

BUREAUX	Boîtes de montres d'or	Boîtes de montres d'argent	TOTAL
Bienne	2,174	34,159	36,333
Chaux-de-Fonds	37,367	4,516	41,883
Delémont	1,761	4,860	6,621
Fleurier	720	13,953	14,673
Genève	950	13,433	14,383
Granges (Soleure)	64	33,663	33,727
Locle	6,696	4,427	11,123
Neuchâtel	—	3,528	3,528
Noirmont	1,279	30,608	31,887
Porrentruy	—	31,850	31,850
St-Imier	766	17,254	18,020
Schaffhouse	—	7,314	7,314
Tramelan	—	35,179	35,179
Total	51,777	234,744	286,521

Notre bureau de renseignements

X..., le 28 février 1899.

Mon cher oncle,

La Montagne vient de dévorer des proies nouvelles. Le télégraphe, presque toujours transmetteur de choses tristes, m'apprend, à l'instant, qu'un contremaitre et quatre mineurs ont succombé dans une convulsion traîtresse de la Jungfrau.

Qu'il est terrible, dans ses rancunes, le Génie de la Montagne! Il voyait d'un œil mauvais l'homme miner les flancs outragés de la grande Pure; il avait assisté, grinçant des dents, à la fête où, cet automne passé, triompha Guyer-Zeller. On pouvait le croire confondu, et tout à coup, il apparait, grimaçant, mauvais, criant: halte! enlevant des pères à des enfants, des époux à des femmes. Il a prouvé qu'on ne le brave pas impunément.

C'est qu'il surgit quand on s'y attend le moins; c'est qu'il sait patienter; c'est qu'il guette sa victime jusque dans son travail; c'est qu'il frappe à l'aveuglette, sans autre souci que de se venger. Il ne raisonne pas ses coups, mais il sait s'y prendre pour tuer.

L'homme audacieux, qui croit à son étoile, se figure le narguer en riant; il va droit devant soi, ne sentant pas sourdre l'orage qui gronde; il ne doute de rien; et tout à coup l'ennemi se redresse et le couche au tombeau.

Qu'elle est grandiose, l'Alpe sauvage, et malgré ses malices, qu'elle m'apparait planant fort au-dessus de notre humanité. Je t'aime, Montagne sereine qui détestes l'homme rapace et qui déjoues ses calculs téméraires! J'aime à te voir résolue à te défendre jusqu'à la dernière extrémité; j'admire tes révoltes à la pensée de te savoir foulée d'un chacun. Tu n'aimes pas les masses. Tes contemptions vont droit à ceux qui t'exploitent, toi la grande Solitaire qu'ils font boulevard.

Je t'aime, ô Montagne vierge, car tu personnifies pour moi l'homme idéal. Inaccessibles aux intrigants, tu ne réserves tes trésors, ton amitié, tes beautés sublimes qu'aux assoiffés d'idéal, cet idéal qui ne se conquiert qu'à la sueur de son front; Diogène, si tu eusses été chair, se fût arrêté devant toi, car tu es l'être vrai, résolu, farouche, homogène. Je plains, certes, les parents des victimes d'hier, mais je comprends tes révoltes!

Conserve toujours ta pureté farouche; le jour où nos grandes Montagnes ne seront plus les Montagnes indomptables, ce jour-là la Suisse ne sera plus la Suisse, celle où l'on sait être simple, celle de Fluë, où l'or n'est pas que le Maître.

Adieu, mon oncle. Je ne crois pas parler d'anarchie. Et si ceci est de l'anarchie, alors, je suis de ces anarchistes-là. Beaucoup en sont avec moi.

Mille bonnes amitiés,

Jules Y...

Chaux-de-Fonds, 1^{er} mars au matin.

Mon neveu,

Voici une belle poésie que je viens de recevoir d'une dame Speranza, je ne sais pas pourquoi. Je pense qu'elle te connaît et que tu lui as fait voir ta lettre, vu qu'elle te chicane un peu, au moins comme je crois, et tu le mérites.

Je lui suis reconnaissant qu'elle pense à moi; et, si tu sais qui c'est, dis-moi son adresse; je voudrais la remercier de s'inquiéter de ton pauvre vieux bonhomme d'oncle. Mon rhumatisme m'engringe un peu, ce matin.

Nos salutations,

Philibert D...

A Monsieur Jules Y... et à son oncle Philibert.

Nous ne vous enverrons point de carte glacée Pour vous dire aujourd'hui notre admiration. Acceptez cependant notre pensée pensée Que Flore en un jardin, à bien juste raison,

Fait éclore pour vous, pendant que, dans la feuille, Vos accents judicieux nous parlent du Réel. Pour ennoblir nos cœurs si votre esprit s'effeuille Vous cueillerez les fruits mûris par le soleil.

Semez sans vous lasser, le printemps vous appelle; Chantez le Renouveau, pour calmer l'ennemi; Semez la Vérité dans l'âme qui chancelle, Vous êtes prévoyants tout comme la fourmi.

Le mal en parcourant vos plaines imprimées, Rougira de son sol fangeux et dégradant; La fortune saura que ses fleurs parfumées N'ont pas tout le nectar qui fait vivre en chantant.

L'hypocrite aura soin de se voiler la face Devant la vérité! Le vil calomniateur Devant la charité toujours faite de grâce N'aura qu'à demander à devenir meilleur,

Le talent ignoré saura que par le monde Il est encor des cœurs altérés d'inconnu; Et qu'un regard profond cherche toujours et sonde Sonde et sèche les pleurs du pauvre méconnu.

La vertu sans argent sera moins délaissée Et le vice doré sera mieux contrôlé; On dira beaucoup moins (c'est une déclassée) Crépus! ah! nous rirons et tu seras volé.

Semeurs travaillez donc ; la moisson tromphante
Vous attend, et bientôt l'écho vibrant du val
Nous dira vos accents d'une voix confiante
A laquelle viendra se joindre l'Idéal.

Alors dans ce moment de divine harmonie
Nulle voix de fausset n'osera se mêler ;
Et l'oncle et le neveu fiers de leur symphonie
Dans un sostenuto pourront se délecter,

SPERANZA

FÊTE DU 1^{ER} MARS

L'entrain avec lequel le 1^{er} Mars a été célébré montre bien que le peuple neuchâtelois entend continuer à fêter chaque année l'anniversaire de la Révolution.

Il faut dire aussi que le temps superbe dont nous jouissons ces jours, disposait merveilleusement les esprits à fêter joyeusement le 1^{er} Mars.

Mardi soir, les *Armes-Réunies* et la *Philharmonique italienne* ont parcouru la ville en jouant la *Revue*. Les rues étaient noires de monde. Partout, sur le passage du cortège, des feux de bengale ont été allumés. Les lanceurs de pétards et de *bonnettes* s'en sont donné à cœur joie, au grand effroi, souvent, des paisibles badauds.

De nombreux patriotes se sont formés en cortège sur la Place-Neuve, mercredi. Après un petit parcours en ville, le cortège s'est rendu au Temple français, où d'éloquents orateurs se disposaient à prononcer de vibrants discours.

Au Temple français

Le Temple était bondé.

M. Auguste Monnier, conseiller communal, président de l'Association patriotique radicale, ouvre la cérémonie en souhaitant une cordiale bienvenue aux assistants, qui par leur présence prouvent que l'Association patriotique radicale a été bien inspirée en décidant le maintien de la célébration annuelle de la fête du 1^{er} Mars. Il salue les vétérans qui participent à notre fête. Il rappelle qu'un monument commémoratif de la Révolution sera érigé, et adresse un chaleureux appel à tous, car le monument doit être l'œuvre de tous.

M. Robert Comtesse, malade, est remplacé par M. Eugène Borel, président du Grand Conseil.

M. Borel rappelle les éminents services rendus pendant l'année écoulée par notre infatigable et dévoué conseiller d'Etat M. Comtesse, grâce auquel la question de l'assurance cantonale a pu être menée à bien, et grâce auquel aussi nous gardons des journées de juillet 1898 un impérissable souvenir.

L'orateur constate que nos pères nous ont aplani le chemin, mais cependant, dit-il, le moment n'est pas venu de nous croiser les bras, car la situation actuelle est peut-être plus difficile, à beaucoup d'égards, qu'au temps de nos pères. Nous jouissons des bienfaits de la paix, mais cette paix est une paix armée, dont souffre l'Europe entière, et la situation des petits pays est des plus délicates et leur tâche ardue.

Nous ne devons pas oublier que des progrès restent à accomplir, à la réalisation desquels nous devons travailler.

Il est actuellement sur le tapis une œuvre modeste, mais réclamée depuis longtemps par les agriculteurs, le Code rural. Ce Code a rencontré deux adversaires : 1^o L'Indifférence ; 2^o Ceux que toute innovation effraie.

Dans notre démocratie, la devise doit être : « Un pour tous, tous pour un ». Nous devons nous intéresser aux questions chères aux agriculteurs, afin que ceux-ci de leur côté prennent aussi intérêt aux questions utiles aux industriels. L'orateur est persuadé que le Grand Conseil votera le Code rural.

Dans le domaine fédéral l'orateur déplore les initiatives soulevées, qu'il juge contraires au régime fédératif. Au lieu de nous arrêter à des discussions stériles, reprenons la question de la Banque suisse. La formule satisfaisante n'est pas encore trouvée, mais il est nécessaire que cette question soit promptement résolue. Arrière la double initiative, et en avant la Banque suisse et le billet fédéral.

Il est évident que de pareilles tâches ne peuvent être accomplies sans sacrifices, mais nous voudrions rester fidèles à l'esprit de sacrifice, ce sentiment qui est le patrimoine de notre petit pays.

Vive la patrie suisse ! Vive la République neuchâteloise !

M. Henri Rosat, conseiller communal du Locle, célèbre les bienfaits de notre République, les œuvres utiles dont elle peut s'enorgueillir. En passant, il fait un chaleureux appel en faveur du Sanatorium neuchâtelois.

M. Rosat acclame la patrie neuchâteloise.

M. Georges Leuba, conseiller général, parle de l'assurance cantonale et entre dans d'intéressants détails. M. Leuba voit aux autorités cantonales et aux autorités locales.

Lecture a été faite de nombreux télégrammes, entre autres de ceux de MM. Robert Comtesse, Jean Berthoud et Quartier-la-Tente, conseillers d'Etat, de M. le colonel Ami Girard, de MM. Numa Droz, Henri Morel, Monnier, juge fédéral, etc., etc.

Les *Armes-Réunies*, la *Philharmonique italienne*, la *Concordia*, l'*Union chorale*, l'*Or-*

phéon, prétaient à la cérémonie leur précieux concours.

M. Emile Nardin s'est fait chaleureusement applaudir dans un très beau solo, *La Paix*.

Au Cercle Montagnard

On nous écrit :

Nombreux était le public qui assistait hier à la Fête libérale au Cercle Montagnard.

M. Jules Calame-Colin, conseiller national, porte le toast à la Patrie. Il recommande de soutenir la campagne de l'élection proportionnelle au Conseil national. En matière de finances fédérales, M. Calame-Colin estime que l'on devrait pouvoir trouver les ressources nécessaires à l'assurance en réduisant le budget militaire qui toutes les années prend une extension plus absorbante.

M. Ed. Beaujon parle de la liberté en nous présentant ce sujet philosophique sous son aspect politique.

M. le colonel Perrochet boit à la *Chaux-de-Fonds*. Il constate le développement continu et réjouissant de notre ville, et fait remarquer combien les institutions philanthropiques chez nous ont eu d'heureux effets.

Cette fête a été complétée par les chœurs de la Société de chant *l'Helvetia*.

M. Leyvraz remplissait les fonctions de major de fête. Il s'en est acquitté avec son humour habituel.

Chronique locale

* *Soirée Grundig*. — Nous avons reçu mardi le compte-rendu suivant, que le manque de place nous a fait renvoyer à ce jour :

Lundi a eu lieu la soirée que donnait M. le professeur Max Grundig, avec une partie de ses élèves, en faveur de l'Etablissement des jeunes filles, et le résultat en a été excellent. Les auditeurs sont sortis de ce petit concert très satisfaits et emportant la conviction que M. Grundig et son talent amènent rapidement les élèves à un degré remarquable.

Les pianistes ont tous le toucher délicat et musical qui manque à tant d'amateurs. Déjà le morceau d'entrée *Valse et Marche de Cosaques*, pour piano à quatre mains (Mlles B. S. et M. S.) était enlevé avec un brio et un ensemble superbes. Mlle J. B. a su bien détacher la mélodie dans le *Nocturne* de Field, et Mlle B. S. a bien rendu le caractère spécial de la *Mélancolie* de Kullak. Ces deux demoiselles, en continuant à étudier sérieusement, arriveront à de beaux résultats.

Dans la *Bagatelle* de Beethoven, Mlle A. S. a montré un goût musical développé ; elle a interprété ce morceau avec sûreté et décision. Les mêmes qualités ont distingué l'exécution du morceau à quatre mains que Mlle A. S. a dû jouer avec M. Grundig, Mlle M. H. étant tombée malade au dernier moment. La jeune demoiselle J. K. a joué deux *Danses mignonnes* ; nous la félicitons de ce à quoi elle est déjà arrivée après seulement une année de leçons.

Mlle B. B. est une excellente musicienne, ayant une grande technique ; elle fait honneur à son professeur, et a joué avec grande distinction la *Rhapsodie* de Heuselt et la *Valse* de Godard.

Les productions de chant ont prouvé l'excellence de la méthode de M. Grundig ; elle se distingue par une très bonne diction, par l'étude soignée des registres de la voix et par une interprétation artistique. Tous les numéros ont fait grand plaisir : la *Ritournelle* de Chaminade et l'*Oiseau messager* de Taubert, chantés par Mlle M. D. d'une voix souple et fraîche. *Chant espagnol*, de Delibes, par Mlle B. B., qui a chanté ce beau morceau d'une voix pure et travaillée.

M. J. D. a donné *Les deux grenadiers* de Schumann ; la voix nous a paru fatiguée.

Le plus beau morceau vocal de la soirée a été le duo d'*Aida*, de Verdi, que Mlles B. B. et M. R. ont chanté de telle façon que le public l'a bissé, mais en vain. L'une et l'autre de ces demoiselles ont la voix fraîche, souple, très exercée, et Mlle R. a un alto d'une étendue exceptionnelle.

Nous avons regretté l'absence de Mlle J. S., qu'une indisposition malheureuse avait retenue à la maison.

Quant à la production de violon de M. P. B., *Marche des prêtres d'Athalie*, de Mendelssohn, elle a montré un son beau et large, un coup d'archet et une technique sûrs.

Pour finir la soirée dignement, M. Grundig nous a fait le grand plaisir de jouer, avec l'accompagnement distingué de Mlle B. J., une magnifique romance de Swendsen, qui a mis en relief toutes ses qualités d'excellent artiste.

* *Union chorale*. — La Société de chant l'*Union chorale* organise pour le samedi 11 mars 1899 dans la grande salle de Bel-Air sa soirée officielle annuelle.

Les membres passifs et amis de la société qui désirent y participer sont invités à signer la liste au local, Brasserie du Cardinal, jusqu'au lundi 6 mars 1899. (Communiqué.)

* *Concert de bienfaisance*. — La société pédagogique de notre ville a organisé pour lundi 6 mars une soirée en faveur de la *Bonne-Œuvre* dont l'activité est si appréciée de beaucoup de familles pauvres.

Rien n'a été négligé pour assurer la réussite de ce concert. La société pédagogique a un programme qui satisfait les plus difficiles.

Chœur mixte et chœur de dames dirigés par M. Paul d'Or ; orchestre composé d'excellents amateurs de nos meilleures sociétés de musique ; assauts d'escrime ; solistes, parmi lesquels M. Scheibstock qui vient de remporter un si brillant succès, et M. Nardin, si connu et si sympathique.

Je m'arrête, car j'aurais trop à raconter. Il ne manque plus que le public qui sera là, très nombreux, lundi soir, pour témoigner sa sympathie habituelle aux œuvres scolaires de notre localité. (Communiqué.)

* *Eglise nationale*. — La paroisse est informée que, dès dimanche prochain, le culte public aura lieu à 9 h. et demie. La seconde sonnerie se fera de 9 h. et demie à 9 h. trois quarts. (Communiqué.)

* *La Paternelle*, société de secours mutuels à ses orphelins, accuse réception du généreux don que lui a fait parvenir le Comité de la Cuisine populaire. Merci pour ce témoignage de sympathie digne d'éloges. (Communiqué.)

* *Récital Scheler*. — Nous rappelons que la dernière séance de M. Scheler, aura lieu ce soir jeudi à 8 h. et demie à l'Amphithéâtre. Le programme en est riche et varié. Le talent hors ligne de M. Scheler fera de cette séance une soirée littéraire qui restera dans le souvenir des auditeurs. On trouvera des cartes à la porte de la salle. (Communiqué.)

* *Régional Saignelégier-Chaux-de-Fonds*. — A l'occasion de la foire de Saignelégier, qui aura lieu le 6 courant, la Compagnie organisera le train spécial ci-après avec arrêt dans chaque station :

Place d'Armes,	dép. 6 h. — matin.
Saignelégier,	arr. 7 » 39 »

(Communiqué.)

* *Bureau de contrôle*. — Poinçonnements du mois de février :

Boîtes de montres or	37,367
» » argent	4,516
Total	41,883

* *Accidents*. — Il est bien rare, malheureusement, qu'à l'occasion du 1^{er} Mars on n'ait quelque accident à déplorer.

A la rue des Fleurs, un garçonnet de 11 ans a reçu dans le dos une balle qui l'a renversé. La balle venait de loin, heureusement, sans cela elle aurait causé un effroyable malheur. L'auteur de l'accident est un enfant, entre les mains duquel un pistolet n'aurait dû se trouver.

On ne saurait assez recommander aux parents d'exercer sur leurs enfants une constante surveillance.

— A la rue Léopold-Robert un jeune garçon ayant, par mégarde, mis dans sa poche un pétard allumé, son pantalon se mit à flamber. Grâce à d'obligeants passants, il a été promptement délivré de son trop chaud vêtement.

* *Bienfaisance*. — La *Famille*, maison hospitalière pour jeunes filles exprime sa vive reconnaissance à MM. les membres du Comité de la Cuisine populaire d'avoir bien voulu, dans leur généreuse répartition à diverses œuvres de notre ville, lui attribuer un don de 100 francs. Cette marque d'intérêt envers les jeunes filles auxquelles notre maison remplace un intérieur de famille est pour le comité un précieux encouragement. (Communiqué.)

— La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance, en faveur de l'Hôpital, la somme de fr. 6, produit d'une collecte faite à une soirée familiale du Point-Vif. le 25 courant. (Communiqué.)

— La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance, par l'entremise du Greffe du Tribunal, la somme de fr. 500, que Mlle Cécile Roget, décédée à Boudry, a léguée à l'Hôpital. (Communiqué.)

— Le Comité des Amies des Malades (Diaconesses visitantes), accuse réception d'un don de 40 fr., trouvés dans le sac de l'Eglise morale et de la somme de 100 fr., don du comité de la Cuisine populaire. (Communiqué.)

Merci !

NOS ANNONCES

Service des Primes

3 fr. (soit un volume), M. Bernard, rue de Bel-Air 14. Annonce 2527.

Un dit, à M. X. Annonce 2546.

Un dit, à M. Fallet, au Stand. Ann. 2568.

Un dit, à M. X. Annonce 2590.

Les primes sont délivrées immédiatement aux ayants droit.

Dernier Courrier et Dépêches
Paris, 2 mars. — Le *Figaro* et le *Journal* démentent que M. Déroulède ait eu une conversation et ait bu avec des officiers, dans la salle d'honneur du régiment.

Paris, 2 mars. — L'*Eclair* estime que la Cour de cassation pourra rendre son arrêt avant la fin du mois de mars.

Les journaux anti-revisionnistes se félicitent de ce que le Sénat ait voté la loi, malgré les efforts désespérés des revisionnistes ; ils espèrent que l'arrêt sera promptement rendu.

Les journaux revisionnistes estiment que la loi votée perd beaucoup de son intérêt, par suite de la publicité donnée aux débats.

Agence télégraphique suisse

Lausanne, 2 mars. — Le Grand Conseil a discuté ce matin un certain nombre de modifications au Code de procédure pénale. Il a décidé que dès que les circonstances le permettraient, les mandats et avis de comparution seraient notifiés non plus par huissiers, mais par la poste.

Delémont, 2 mars. — La vache et le taureau d'un fermier périssaient subitement hier. On crut d'abord à un empoisonnement par des tourteaux. L'autopsie semble avoir prouvé qu'il s'agit de fièvre charbonneuse. Le fermier fait une perte de fr. 1100.

Rome, 2 mars. — Suivant l'*Italie*, le pape a beaucoup souffert pendant l'opération. Cependant, l'opération terminée, le pape dit aux médecins : « Je comprends maintenant la gravité de ma maladie, mais vous avez eu du courage d'opérer un vieillard de mon âge.

Selon l'*Italie*, les médecins se préoccupent davantage de la dysenterie, qui, non seulement affaiblit le pape, mais qui fait craindre une infection du sang. Plusieurs souverains, entre autres l'empereur d'Autriche, le roi des Belges, du Portugal ont télégraphié pour demander des nouvelles détaillées de Sa Sainteté. Le roi et la reine d'Italie, ainsi que M. Pelloux et l'amiral Cenevaro ont pris leurs dispositions pour être promptement et fréquemment informés de l'état de l'illustre malade. Les médecins du pape recommandent de ne pas ajouter foi aux bruits de tout genre qui courent et de s'en tenir aux bulletins officiels, qui sont scrupuleusement exacts.

Rome, 2 mars. — Le bulletin officiel a été affiché à 6 heures du matin au Vatican. Il constate que le pape a passé une nuit tranquille, sans aucune douleur, et qu'il s'est nourri comme d'ordinaire. Il a été procédé à un renouvellement du pansement de la partie opérée. Il y a une grande affluence de voitures et de piétons devant le Vatican. Les ambassades et de nombreuses notabilités continuent à faire demander des nouvelles. La ville a un aspect absolument normal.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 24-25-27 février 1899

Recensement de la population en Janvier 1899 :
1899 : 32,238 habitants,
1898 : 31,605 »
Augmentation : 633 habitants.

Naissances

Juvet Léon-Jules, fils de Léon, horloger-repasser, et de Eugénie-Susanne née Jaccoud, Neuchâtelois.
Dubois dit Cosandier Marcel-Julien, fils de Louis-Julien, graveur, et de Cécile née Perrenoud, Neuchâtelois.
Nydegger Albert, fils de Arnold, commis, et de Maria-Anna née Gasser, Bernois.
Dubois Henriette-Hélène fille de Ami-Louis, remonteur et de Reine-Alice née Cachelin, Neuchâtelois.
Gertsch Louise-Alice, fille de Albert, agriculteur, et de Louise-Esther née Robert, Bernois.
Fleury Gabrielle-Anne-Marie, fille de François-Jules, horloger, et de Maria-Julia née Gogniat, Bernois.
Jules-Louis, fils illégitime, Français.
Kohler Jeanne-Rosalie, fille de E. Ouard, boulangier, et de Rosina née Wyss Bernois.
Quenet Lina-Ida, fille de François-Justin, journalier, et de Mélina-Appoline née Cattin, Bernois.

Promesses de mariage

Petersen Thomas, négociant, Prussien et Heflé Rosalie-Eugénie, Neuchâtelois.
Turlin Paul-Jules, horloger, Français et Meyer Laure-Cécile, tailleur, Bernois.

Mariages civils

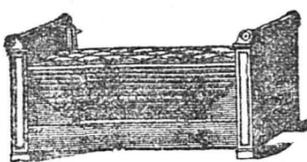
Didisheim Bernard, négociant, Bernois et Lehman Sara Gabrielle, Française.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)
22683. Althaus née Leuenberger Anna-Marie, épouse de Emile, Bernois, née le 21 juillet 1860.
22684. Dietz Alice-Marguerite, fille de Jean-Frédéric et de Maria née Heubi, Bernois, née le 2 Novembre 1895.
22685. Kullmann Charles, fils de Edouard et de Aline-Joséphine Leschet, Bernois, né le 17 juin 1874.
22686. Ritschard Jules-Alfred, fils de Adolf et de Elisabeth Gurtner née Oswald, Bernois, née le 31 juillet 1898.

Halle aux Meubles

14, rue St-Pierre 14.



Spécialité de **LITS COMPLETS**
Ameublements de Chambres à coucher. Salles à manger.
Salons de tous Styles.
Très bas prix 1172-118 Très bas prix

Musique militaire les Armes - Réunies

Samedi 4 Mars 1899
**SOIRÉE ANNUELLE
à BEL-AIR**

Prix de la Carte :
7 fr. pour une paire. 4 fr. pour un cavalier
MM. les membres passifs et amis de la Société qui désirent y participer peuvent signer la liste de souscription déposée au local, Brasserie du Casino, jusqu'au vendredi 3 mars, à midi. 2279-1

RESTAURANT du CERF ÉPLATURES 2556-2

Dimanche 5 Mars 1899
dès 8 heures du soir,
**Souper aux Tripes
et LAPIN**
Consommations de premier choix.
PAIN NOIR et CHARCUTERIE des environs
Invitation cordiale.
Se recommande, **H. Jacot.**

VENTE EN FAVEUR DES MISSIONS

Les personnes qui s'intéressent à cette œuvre, sont informées que la vente aura lieu le **Mercredi 15 Mars**, dès 10 h. du matin, rue **Fritz-Courvoisier 17**, au rez-de-chaussée.
Café de midi et demi à 2 heures.
Buffet toute la journée.
Les ouvrages, ainsi que les dons en nature et en argent, seront reçus avec reconnaissance par les dames du Comité, dont les noms suivent : 2531-4
M^{mes} Borel-Girard, pasteur, au Presbytère. Doutrebande, pasteur, Cure 9. Delachaux-Tissot, Nord 69. Farny-Merz, Balance 10-A. Gander, Nord 79. Gindrat-Delachaux, Léop.-Robert 72. M^{lle} Louise Girard, Promenade 5. M^{mes} Humbert-Brandt, Paix 27. Berthe Jeanneret, Fritz-Courv. 17. Elisa Lamazure, Hôtel-de-Ville 9. Lory, Parc 26. Monnier, Passage du Centre 4. Perregaux, past., Léopold Robert 42. Parel, Progrès 26. M^{lle} Louise Robert, Industrie 1. M^{me} Soguel, Mont-Brillant 7. Schenholzer, Nord 61. Schopf-Courvoisier, Parc 30. Stammelbach, Chapelle 17. Zumkehr-Montandon, T.-Allemand 1.

M. Marc DURIG

de Bôle, reçoit chaque **VENDREDI**, de 9 1/2 heures à midi, **HOTEL de la GARE, La Chaux-de-Fonds.** 2562-4

La Fabrique de Boîtes de Montres
**Pierre FRAINIER & ses Fils
à MORTEAU**
demande **IMMÉDIATEMENT**
plusieurs bons **TOURNEURS** à la machine ;
10 ACHEVEURS pour la boîte acier et métal ;
Un SERTISSEUR-JOAILLIER
Travail lucratif suivi à l'année. Bonnes références sont exigées. 2144-3

TERMINEURS
On cherche à faire terminer en qualité soignée, en fournissant boîtes et mouvements, les boîtes en argent et en or 14 et 18 karats, une spécialité 9 1/2 lig. à clef brevetée et simplifiée, en fortes séries de 500 au minimum. — Adresser les offres, sous chiffres **H. R. A. 2304**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2304-1

Planteur cylindre
entreprendrait encore 1 ou 2 grossos en petites. Prix 8 fr. par douzaine. 2564-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement
A louer pour St-Georges ou fin Mai 1899, rue Léopold-Robert 10, un bel appartement de 7 pièces et dépendances. — S'y adresser. 2555-6

Restaurant des Armes-Réunies (Grosser Saal)

Sonntag den 5. März 1899
Abends 8 Uhr
Theatralische Vorstellung
gegeben vom Männerchor **Kreuzfidel**
CHAUX-DE-FONDS

Zur Aufführung gelangt zum ersten Mal:
Hans und Beti
oder
der Werdenberger Freiheitsmorgen
von David Hilty Kunz, St-Gallen.
Zeit der Begebenheit 1798

Kassa-Eröffnung 7 Uhr. — Anfang 8 Uhr.
Elegante neue Kostümierung.

Billets zum Voraus können bezogen werden zu 50 Cts. bei HH. Bisang, Coiffeur, Stettler, boulanger, Schurter, Café Zurichois, Madame Balmer, Café Vonalmen, Jean Weber, Epicerie, Barben, Hôtel du Soleil, Spitznagel, Coiffeur, und Abends an der Kasse, à 60 Cts.

Nach Schluss der Vorstellung:
Soirée dansante
bei ausgezeichnetem Blechmusik.
Zu zahlreichem Besuche ladet ein
2564-2 **Das Comité.**

Grande Salle de la Croix-Bleue

Portes, 7 1/2 h. Concert 8 h.
LUNDI 6 MARS 1899

CONCERT de bienfaisance en faveur de la Bonne-Œuvre

organisée par la
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
avec le concours
de membres du Corps enseignant primaire, de M. P. D'OR, professeur, de M. BERSIN, professeur, et de plusieurs Amateurs de la ville. 2525-2

Chœurs, Morceaux d'orchestre, Solis, Duo, Assauts au fleuret.
Prix des places : **UN FRANC.**
On peut se procurer des cartes au magasin de musique de M. Léop. Beck, et le soir du Concert, à l'entrée.
Les programmes seront délivrés avec les cartes.

Avis aux fabricants !

Un homme expérimenté et sérieux demande à s'établir comme **DOREUR** ou accepterait une place comme chef-ouvrier. — Adr. les offres sous initiales **G. S. L. 2537**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2537-3

ATTENTION !!!

On demande à placer un **garçon** de 16 ans pour apprendre le français. Le sousigné recevrait un **garçon** de 13 à 15 ans qui pourrait apprendre la langue allemande. — S'adr. à M. J. Jaggi, Amtsrichter, à Biezwyll (Soleure). 2531-2

Une des plus importantes compagnies d'assurances sur la vie, bien connue et ayant déjà de nombreuses relations aux Montagnes neuchâteloises demande un

AGENT

pour la Chaux-de-Fonds et environs.
Adresser offres écrites sous chiffres **H. 2115-N.**, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Neuchâtel. 2417-3



SERTISSEUR

On demande un ouvrier sertisseur, sachant serrer la pièce compliquée et faire les châtons. Inutile de se présenter sans être un ouvrier parfait. — S'adresser chez **MM Armand & Jeanrenaud**, rue du Cendrier 19, Genève. H-1820-x 2571-3

LIQUIDATION

Pour cause de cessation de commerce, liquidation complète de tous les articles encore en magasin. 2573-3
Se recommande, **Seurs HERRMANN**, rue du Temple-Allemand 59.

Restaurant des Armes-Réunies GRANDE SALLE

Dimanche 5 Mars 1899
dès 2 1/2 h. après midi,
**Grand Concert
de Zithers**
organisé par le
Zither-Club « Alpenrösli »
dirigé par M. CHARLES BURLÉ
avec le bienveillant concours de Mlles **SANDOZ.**

ENTRÉE : 50 centimes.
Die Passivmitglieder sind ersucht Ihre Karten vorzuweisen.
MM. les membres passifs sont priés de se munir de leur carte de saison. 2547-2

Abends, **Gemüthliche Zusammenkunft** der Passiv- und Activ-Mitglieder im untern Saal.
Le soir, **Réunion familière** des membres passifs et actifs dans la salle du rez-de-chaussée.
Invitation cordiale. **Le ZITHER-CLUB.**

Alliance Evangélique

CONFÉRENCE sur la **MISSION AFRICAINE** par M. le missionnaire Jeanmairet, Dimanche 5 Mars, à 8 h. du soir, au Temple National. H-627-c 2570-3

PENSION

pour deux jeunes filles dans la famille d'un pasteur protestant. Langues allemande et anglaise, sciences, musique (piano et chant), soins du ménage et de la cuisine. — S'adr. à M. P. Bujard, Leopoldshafen s. Rhin (Bade). F. Ag. ka 4034 2563-6

Pâtisserie-confiserie

Pour cas imprévu, à louer de suite un magasin de pâtisserie-confiserie; le tout en l'état de neuf serait cédé bien en dessous du prix d'achat. — Adresser offres par écrit, sous chiffres **O. P. 2459**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2459-2

Boulangerie Coopérative

RUE de la SERRE 90
32 C. le kilo Pain Blanc
Pain Noir, 28 c.
et dans tous ses Dépôts. 1821-150

Caoutchouc

COUSSINS à air, MATÉLAS à air
pour malades. 2566-6
Objets de pansement
Rue Léopold-Robert 41,
La Chaux-de-Fonds J. Lonstroff

LAIT

Qui pourrait livrer **30 à 40 litres** de bon lait chaque matin. 2581-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

MAGASIN à louer

A louer de suite le magasin situé 61, rue de la Serre 61. — Adresser les offres chez **MM. Grosch & Greiff**, rue Léopold Robert 58. 2588-3

Locaux

Pour cas imprévu, à louer pour époque à convenir des locaux à l'usage d'atelier, 13 fenêtres, très bien situés, avec force et lumière électrique. Gaz installé. 1927-7
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pour Epicerie!

A vendre jolis petits **TONNEAUX** pour liqueurs avec inscriptions, plus une banque de magasin. — S'adresser rue de l'Industrie 24, au café. 2290-1



GUSTAVE HOCH

Rue Neuve 11
La Chaux-de-Fonds
Graines potagères. — Céréales à grand rendement. 2550-6
Graines fourragères. — Compositions pr prairies et gazons.
Graines de fleurs. — Oignons à fleurs. — Anémones, Begonias, Dahlias, Glafeuls et renoncules.
Tous les articles se rattachant au commerce de graines.
— Catalogues franco —
La maison n'a pas de succursales, mais bien des dépôts

Arrêt du Tram

GRANDE BRASSERIE de la LYRE
rue du Collège 23. 2522-3
Téléphone Téléphone

Judi, Samedi, Dimanche et Lundi,
dès 8 h. du soir,
Vient d'arriver, Qui ?

GUIGNOL

Le **ROI du GUIGNOL** arrivant directement de grands voyages autour du monde.
Programme très varié et intéressant.

Dimanche, dès 2 heures, **MATINÉE**
ENTRÉE LIBRE

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le **LUNDI 6 MARS 1899**, dès 2 heures de l'après-midi, il sera vendu à l'**HOTEL DE-VILLE de la CHAUX-DE-FONDS** Salle du second étage:

1. Deux Polices d'Assurance sur la Vie, contractées auprès de la « Compagnie d'Assurances générales » à Paris, le 21 juin 1880 et 29 novembre 1883, au capital de 10,000 fr. l'une.
2. Une Police d'Assurance sur la Vie, contractée auprès de la Compagnie « L'Urbaine », à Paris, le 28 avril 1881, au capital de 10,000 fr.
3. 38 Actions de la « Fabrique d'ébauches de Sonceboz ».
4. Un Carnet de la Société de Secours en cas de décès « La Fraternité » du Locle.

Tous ces titres peuvent être consultés à l'Office soussigné.
Les enchères auront lieu **AU COMPTANT** et conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. H-628-c
La Chaux-de-Fonds, le 2 Mars 1899.
2577-1 **Office des Poursuites.**

CHARCUTERIE BERNOISE

61, Rue de la Serre - Rue de la Ronde 11
Choucroute et Souris
à 20 c. le kilo.
Toujours bien assorti en 2330-1
PORC SALÉ et FUMÉ
Se recommande, **E. LIECHTI.**

ENCREES RICHARD



Traineau

A vendre faute d'emploi, **traîneau de maître** quatre places vis-à-vis, garnitures mobiles en drap, peau de mouton, patins ferrés à glace, pouvant s'atteler en l'che, très bon état d'entretien. Photographies à disposition des amateurs. S'adr. **Etude D'Auguste Gonet**, avocat, rue du Marché 2. — Téléphone. 1296-2

A louer pour le 23 Avril 1899 :

Magasin avec appartement de 1 pièce et dépendances.
Magasin avec appartement de 3 pièces et dépendances.
Pour de suite ou époque à convenir de beaux locaux pour ateliers de menuisiers ou autres métiers. 1307-2
S'adresser au bureau de la gérance des Immeubles A. NOTTARIS, r. de la Paix 53 bis.

Un commis-horloger cherche place de suite pour faire les rentrées, sorties, courses, etc. Prétentions modestes. Certificats et références à volonté. — S'adresser sous chiffres **V. J. 2357**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2357-1

Remonteur au courant de toute la partie de l'horlogerie entreprendrait quelques cartons de démontages et remontages à domicile. 2324-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune homme cherche place pour s'aider aux travaux de bureau, ou, à défaut, comme emballleur, homme de peine ou commissionnaire. S'adresser rue du Grenier 33, au 2^{me} étage. 2292-1

Boitier or. Un **ACHEVEUR** capable et sérieux, ayant déjà dirigé une fabrique et connaissant tout genre de boîtes rondes et fantaisies, cherche place analogue. A défaut, on prendrait une place à l'année comme acheveur. Certificats à disposition. — Adresser les offres par écrit, sous initiales **Z. Z. 2243**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2243

Une jeune fille de bonne famille, âgée de 18 ans, cherche une place de volontaire dans un intérieur chrétien. Elle seconderait la maîtresse de la maison en s'occupant du ménage, demandant en retour, outre sa pension, la vie de famille et des leçons de français. — S'adresser à LA FAMILLE, rue de la Demoiselle 75. 2237

Jeune fille. On cherche à placer une jeune fille de 17 ans, de très bonne famille comme volontaire dans une bonne maison de la localité. — S'adr. sous chiffres **L. V.**, poste restante.
A la même adresse, une **jeune femme de chambre**, sachant le français et l'allemand et connaissant la couture, demande place. 2276

Journalière. Une jeune femme de toute moralité cherche à faire des ménages ou à défaut des heures et faire des bureaux. — S'adresser rue du Grenier 33, au 2^{me} étage. 2241

Un visiteur-acheveur expérimenté, habile et consciencieux, connaissant à fond l'échappement ancre et cylindre dans petites et grandes montres et le fonctionnement des boîtes savonnettes, est demandé dans maison sérieuse. — Adresser offres détaillées Case **358**. 1072-14*

Remonteur. On demande un bon remonte-monteur pour 12 lignes cylindre. Inutile de se présenter sans preuves de capacité. — S'adresser au comptoir **Hugo Platt**, rue Léopold Robert 88, au 3^{me} étage. 2289-1

Sertisseur. On demande un bon sertisseur, ayant bien l'habitude de la machine. — S'adresser au comptoir **Schweizer-Schatzmann**, Place d'Armes 16. 2296-1

Servante. On demande une fille propre et active pour faire le ménage. — S'adr. Magasin de Consommation, rue du Parc 54. 2467-1

Boitier or. On demande un bon tourneur pour petites pièces, habile et régulier au travail; ouvrage par grandes séries. — S'adresser rue de la Côte 14. 2335-1

Cadran. On demande un bon décalqueur et un **émailleur**. Preuves de capacités et moralité exigées. — S'adresser Fabrique de cadran E. Gauthier, Bévillard. 2343-1

Sertisseuse de moyennes, capable, trouverait place de suite à l'atelier rue de la Demoiselle 6; ouvrage très bien rétribué. Pension et chambre à disposition. 2312-1

Assujetties tailleuses. On demande une ou deux assujetties. — S'adresser chez Mlle Pindy, rue Léopold Robert 23. 2294-1

Cuisinière On demande pour fin mars une bonne cuisinière, connaissant aussi les travaux du ménage. — S'adr. rue de la Serre 89. 2299-1

Pierristes. Une fabrique de pierres occuperait encore 3 ou 4 bons tourneurs de rubis. A défaut, on donnerait l'ouvrage à domicile. 2295-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Monteurs de boîtes or. On demande deux bons ouvriers **tourneur et acheveur**; capacités et moralité exigées. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2297-1

Apprenties. On demande, pour des fins ou plus tard, des jeunes filles pour apprenties **couturières**. S'adresser rue de la Demoiselle 13, au rez-de-chaussée. 2331-1

Jeune fille. On demande une jeune fille propre et travailleuse. S'adresser Hôtel du Soleil. 2339-1

Achat de Montres



Genre ANGLAIS
en métal, argent et or.
AU COMPTANT
M. BECHMANN

de la Maison **Bechmann et Cie LONDRES**,
HOTEL CENTRAL, Chambre 8,
visible de 8 à 10 h. du matin et de 1/2 à 3 heures. 2591-2

VOYAGEUR

est demandé par une maison de gros de la Suisse française. — Faire offres avec références sous chiffres **A. P. C. 2590**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2590-3

Mécanicien. Un jeune mécanicien de 20 ans, faiseur d'étampes, cherche place dans une fabrique. 2543-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Aiguilles. Un bon mécanicien, connaissant la fabrication des poinçons pour aiguilles de montres en tous genres, cherche une place. 2549-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Aviveuse. Une bonne aviveuse de boîtes or et argent cherche place de suite. — S'adresser rue de la Ronde n° 23, au 2^{me} étage. 2578-3 A la même adresse, on demande à louer une petite CHAMBRE meublée.

Régleuse. On demande place de suite pour une jeune ouvrière régléuse. — S'adr. à Mme Wanner, Ecole de Commerce. 2574-3

Une jeune dame de toute confiance et de moralité, demande place dans un bureau. Bonnes références à disposition. — Adr. les offres sous initiales **C. H. N. 2572**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2572-3

Dégrossisseur-Fondeur, bien au courant de la partie cherche place de suite. — S'adresser sous initiales **A. D. 2432**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2432-2

Un jeune homme Bernois, âgé de 16 ans, ayant fait un apprentissage de commerce, désire place de volontaire. Modeste rétribution exigée. — S'adresser, pour renseignements, à Mme Moch, Salle des Ventes, rue Jaquet-Droz 13, ou directement à Mme Rosa Schulz, à Berthoud. 2406-2

Un jeune homme de bonne conduite demande place dans grands magasins, si possible pour servir et faire les gros ouvrages. — S'adresser, par écrit, sous chiffres **L. A. J. 2458**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2458-2

Cuisinière. Une bonne cuisinière cherche place de suite. — S'adr. chez M. Jules Bourquin, rue du Parc 76, au pignon. 2410-2

Servante. Une jeune servante de la Suisse allemande, sachant bien faire le ménage et la cuisine bourgeoise, demande place. Excellents certificats. — S'adresser à M^{me} Meyer, place d'Armes 2. 2461-2

Boitiers. On demande de suite 2 bons tourneurs et un acheveur pour boîtes or. 2530-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. On demande un graveur-dispositif connaissant bien l'émail. Travail assuré. 250 à 300 fr. par mois, suivant capacités. 2532-8 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Émailleur. On demande un ouvrier capable. — S'adr. chez M. Emile Forster, à Corgemont. 2533-3

Graveurs. Deux graveurs sur or peuvent entrer de suite chez M. Charles Debrot fils, rue de l'Envers 33, Locle. 2490-3

Graveur. On demande un bon graveur d'ornements pour le genre anglais, ainsi qu'une bonne polisseuse de cuvettes argent. Bons gages. — S'adresser à M. Louis Jeanneret, décorateur, Breuleux. 2538-3

Un peintre régulier au travail et sachant bien faire les secondes et les Louis XV, trouverait de l'occupation suivie dans un bon atelier de la localité. 2565-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de cuvettes or; fort gage est assuré si la personne convient. — S'adr. rue du Doubs 31, au 1^{er} étage. 2561-3

Peintre. On demande pour travailler dans un bon atelier de la localité, une bonne ouvrière peintre en cadres. 2560-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pivoteur. On demande un bon pivoteur pour petites pièces cyl. Travail facile et bien rétribué. 2559-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Échappements. On demande des remonteurs d'échappements pour genres Roskopf. 2586-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeunes commis trouveraient à faire, entre leurs heures de bureau, un travail rémunérateur. 2529-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Cherchée jeune fille intelligente, bien recommandée, de préférence ayant déjà travaillé à une partie de l'horlogerie, pour occupation propre et facile. — S'adresser sous **B. L. R. 32**, poste restante. 2546-3

Assujettie. Une assujettie tailleur de toute moralité pourrait entrer de suite chez Mlle Lienhard, couturière. Cerfier (lac de Bièvre). 2554-3

Servante. On demande de suite ou pr le 15 mars une bonne fille forte et robuste pour faire les travaux d'un ménage. — S'adr. rue de Bel-Air 14, chez M. Bernard. 2527-3

Bonne d'enfants. On cherche une bonne d'enfants sérieuse. Inutile de se présenter sans de bons certificats. Bons gages. 2558-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentie. On demande une jeune fille pour apprentie tourneuse de pierres. — S'adr. chez M. Jacob Lehmann, rue du Collège 23, au 3^{me} étage. 2526-3

Apprentie. On demande une apprentie lingère. Entrée de suite. — S'adresser rue du Temple-Allemand 109, au 3^{me} étage, à gauche. 2539-3

Journalière. On demande de suite une bonne journalière de confiance pour une ou deux journées par semaine. — S'adresser chez M. Alfred Guyot, rue Jaquet-Droz 40. 2548-3

Remonteur d'échappements et finissages genres Roskopf sont demandés. Places stables; ouvrage assuré. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2464-5

Un gaillocheur et un GRAVEUR, connaissant bien leur partie, trouveraient place stable et bien rétribuée. — Adresser les offres, sous **G. S. 2452**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2452-3

Graveur-CHEF OUVRIER. On demande de suite ou dans la quinzaine un ouvrier sérieux sachant mettre la main à tout. Travail et place assurés. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2480-2

Boitiers. Deux bons tourneurs, réguliers au travail, sont demandés dans une fabrique de la localité. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2422-2

Cadrams. 2 ou 3 bons décalqueurs, ainsi qu'une bonne pailonneuse peuvent entrer de suite à la Fabrique A. Schiffmann. 2423-2

Émailleur. On demande de suite un ouvrier émailleur connaissant sa partie à fond. — S'adr. à M. Arnold Tschantré, Tramelan. 2411-2

Polisseuse. On demande une polisseuse de boîtes or pour faire des heures. — S'adresser rue de la Demoiselle n° 57, au 2^{me} étage. 2443-2

Pivoteur. On demande de suite un bon pivoteur Roskopf. — S'adr au comptoir, rue de la Serre 12. 2463-2

Graveurs. Deux ouvriers graveurs sont demandés pour dans la quinzaine. Places stables. Régularité au travail exigée. — S'adr. atelier Arnold Jacot-Paratte, rue de la Serre 18. 2453-2

Apprentie. On demande de suite une jeune fille de 14 à 15 ans comme apprentie polisseuse de cuvettes or et argent; rétribution dès l'entrée. — S'adresser à M. Guillaume Henry, rue Léopold-Robert 88a. 2418-2

Jeune fille. On demande de suite, dans un petit ménage, une brave jeune fille, propre, active et parlant français. — S'adr. à Mme Schöpf, rue de la Paix 21. 2428-2

Apprentie. On demande pour entrer de suite une jeune fille comme assujettie modeste. 2408-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Cuisinière. On demande de suite une bonne cuisinière. — S'adresser à la Brasserie du Square. 2451-2

Servante. On demande une servante de toute moralité et sachant bien faire le ménage. — S'adresser au Collège de la Charrière. 2413-2

Servante. On demande de suite une servante propre et active, sachant faire la cuisine et les travaux d'un ménage soigné. Bon gage si la personne convient. 2457-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande pour le 15 mars une bonne fille pour faire le ménage. — S'adr. à la boucherie Grathwohl. 2466-2

On demande un jeune homme honnête et actif pour porter le pain à domicile. Certificats et références exigées. — S'adresser sous initiales **A. G. 2448**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2448-2

Commissionnaire est demandé pour être employé entre les heures d'école. — S'adresser rue du Doubs 99, au rez-de-chaussée. 2456-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille de toute moralité pour un petit ménage. — S'adresser chez M. Bloch-Lévy, rue de la Balance 17, au 2^{me} étage. 2392-1

Pour séjour! A louer à partir de St-Georges, un LOGEMENT de 3 pièces et dépendances, situé aux Bulles et remis à neuf. Convient spécialement pour séjour d'été. — S'adresser à M. Jean Sommer, aux Bulles 8. 2540-3

Appartement. A louer pour St-Martin prochain, un bel appartement de 3 pièces, cuisine, corridor et dépendances, au centre de la ville, à un ménage tranquille. 2535-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer à une dame de toute moralité, une chambre non meublée, à proximité du Collège de la Promenade. Prix 10 fr. par mois. — S'adr. rue de l'Est 18, au 3^{me} étage, à droite. 2528-3

Chambre. A louer, à un ouvrier, une chambre meublée, indépendante. Prix modéré. Plus une cave à proximité du marché. — S'adresser au magasin de cigares, Balance 16. 2585-3

Chambre. A louer de suite une chambre bien meublée, indépendante, au soleil. — S'adresser rue du Premier Mars 12 b, à l'épicerie. 2584-3

Chambre. A louer une jolie petite chambre meublée à un monsieur de toute moralité. — S'adresser rue du Parc 12, au 1^{er} étage, à gauche. 2535-3

Chambre. A louer pour le mois d'Avril une chambre et une cuisine. — S'adresser rue de la Serre 4, au rez-de-chaussée. 2594-3

Chambre. A louer de suite une jolie chambre bien meublée, exposée au soleil, à un ou deux messieurs de toute moralité travaillant dehors. — S'adr. rue du Puits 20, au 1^{er} étage. 2579-3

Chambre. A louer une chambre meublée, à des personnes de toute moralité. — S'adr. rue de la Demoiselle 148, au 2^{me} étage, à droite. 2587-3

Appartement. A louer pour le 23 avril prochain, un appartement de 4 pièces, avec grand corridor; lessiverie dans la maison. — S'adr. à M. Jules FROIDEVAUX, rue Léopold-Robert 88. 2415-5

Appartement. A louer de suite ou Léopold Robert 58, un bel appartement de 6 pièces, corridor fermé et toutes les dépendances. Prix, 1100 fr. — S'adresser à M. Bernheim, même maison, au 1^{er} étage, à gauche. 2442-4

Chambre. A louer une chambre meublée pour un ouvrier tranquille et solvable. — S'adresser rue de la Demoiselle 37, au rez-de-chaussée, à gauche. 2416-2

Chambre. A louer une chambre meublée et indépendante. — S'adresser chez M. Waller, rue du Collège 4. 244-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue de la Demoiselle 124, au 3^{me} étage. 2419-2

Chambre. A louer une chambre meublée à un monsieur de moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Serre 6, au deuxième étage, à gauche. 2446-2

Chambre. A louer de suite, à un ou deux messieurs travaillant dehors, une belle et grande chambre bien meublée et exposée au soleil. — S'adr. rue de la Paix 55 bis, au 1^{er} étage. 2455-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à 1 ou 2 messieurs de moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Industrie 24, au premier étage, à gauche. 2440-2

Chambre. A louer de suite, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une belle chambre meublée, exposée au soleil. — S'adresser rue de la Paix 74, au 2^{me} étage, à droite. 2433-2

Rez-de-chaussée. A louer de suite de 3 pièces et dépendances, conviendrait spécialement pour boucherie-charcuterie. — S'adresser chez M. Stettler, boulanger, rue de l'Hôtel-de-Ville 40. 1878-7*

Chambre. A louer de suite, à une personne tranquille et travaillant dehors, une chambre meublée et exposée au soleil. — S'adresser rue Léopold Robert 62, au 4^{me} étage, à droite. 1380-12*

Appartement. A louer le 2^{me} étage, rue Léopold-Robert 64; au besoin, on le partagerait en deux appartements, dont un de 5 et l'autre de 3 pièces. — S'adresser même maison au 1^{er} étage. 63-25*

Logements à louer de suite ou pour Saint-Georges. — S'adresser à M. Albert Pécaut-Dubois, rue de la Demoiselle 135. 128-42*

Appartements. A louer pour la St-Martin 1899, dans une maison qui se construira cette année devant le Restaurant des Armes-Réunies, de beaux appartements modernes de 8 chambres, chambre de bain, alcôve, balcons. Ces appartements pourront se diviser au gré du preneur en deux appartements, l'un de 4 chambres et l'autre de trois. S'adresser, pour voir les plans, à M. E. Schaltenbrand, architecte, rue Léopold-Robert 74. 1332-1

A louer pour cas imprévu, de suite ou époque à convenir, joli appartement moderne, au soleil, de 2 chambres, alcôve, corridor fermé, cuisine et dépendances, dans maison d'ordre. Prix avantageux. — S'adr. rue du Nord 129, chez M. H. Schorpp. 2407-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser chez Mme Vaglio, rue de la Serre 43, au 4^{me} étage. 2337-1

Chambre. A louer à une personne d'ordre, chez des personnes tranquilles, une belle chambre meublée, exposée au soleil. — S'adr. rue du Progrès 53, au 2^{me} étage. 2341-1

Appartement. A louer pour le 23 avril un logement composé de 4 chambres, dont une à trois fenêtres, cuisine, caves et dépendances, bien exposé au soleil. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer pour St-Georges, au centre du village, deux beaux appartements de 3 pièces, sur le même palier; plus un grand atelier, même maison. — Un entresol de 3 chambres, dont une grande. — Rue Fritz-Courvoisier, logement de 3 chambres, au soleil, portion de jardin potager. Prix très modérés. — S'adr. bureau Schenholzer, de 11 h. à midi et Nord 61. 2278

A vendre deux jeunes chiens race danoise. — S'adresser rue du Parc 96. 25-2-3

A vendre 3 commodes neuves, une machine à coudre de cordonnier et une grande table avec toile cirée pour pension. — S'adr. rue du Progrès 7, au sous-sol. 2420-2

Appartement Pourcas imprévu, à louer pour le 23 avril dans une maison d'ordre, bien située près de la Poste, un bel appartement de 4 chambres, corridor, cuisine et dépendances. 2138 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. A louer pour St-Georges un logement de 3 pièces et cabinet. 1000 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Trois personnes tranquilles et solvables demandent à louer pour le 23 avril ou époque à convenir un LOGEMENT de 3 chambres, exposé au soleil et situé si possible au centre du village. S'adresser sous **W. G. 2449**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2449-6

Une dame de toute moralité demande à louer une chambre non meublée chez des personnes qui pendant la journée prendraient soin d'un petit garçon de 6 ans. — S'adresser rue de la Ronde 17, au 2^{me} étage. 2551-3

Deux dames de toute moralité demandent à louer pour fin Mars ou pour le 23 Avril un petit logement d'une chambre, cuisine et dépendances. — S'adresser rue Jaquet-Droz 13, au second étage, à droite. 2567-3

On demande à louer pour St-Georges 1899, un logement de 2 ou 3 pièces — Adresser les offres rue du Puits 9, au 2^{me} étage, à gauche. 2254

On demande à louer pour St-Georges un petit ménage tranquille et solvable, un logement de 2 pièces, au centre. 2255 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pour ménage tranquille, on demande à louer pour St-Georges un appartement bien situé, jouissant du soleil. — Adresser offres « Lecoultre », hôtel de la Croix d'Or, La Chaux-de-Fonds. 2277

On demande à acheter des cartons d'établissement usagés. — S'adresser rue Jaquet-Droz 29, au 1^{er} étage. 2544-3

On demande à acheter 36 à 48 chaises de jardin déjà usagées avec 8 à 10 tables carrées et 2 à 3 rondes. — S'adresser Hôtel de la Croix-Blanche, Noiraigue. 2552-3

On demande à acheter quelques potagers en bon état. Paiement comptant. 2580-3 **SALLE DES VENTES, Jaquet-Droz 13.**

Chars. On demande à acheter d'occasion deux bons chars à flèche, en bon état d'entretien. — Adresser les offres rue Célestin Nicolet 2. 2101-2

On demande à acheter d'occasion, un moteur à pétrole ou à benzine, force de 4 à 6 chevaux. — S'adres. à M. Nicolin, fabrique de ciment, aux Convers. 2323-1

On demande à acheter d'occasion, une layette pour fournitures d'horlogerie et une presse à copier. — S'adresser à M. C. Meyer, rue du Doubs 137. 2281

A vendre un potager en bon état, avec four et bouilliroie en cuivre, divers meubles de salle à manger, en parfait état, ainsi qu'une belle bibliothèque vitrée, neuve. 2534-3 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Pour aider à faire un inventaire et quelques travaux de bureau, on cherche une personne pendant le mois de mars, de préférence un monsieur ayant déjà travaillé dans un magasin de nouveautés, mercerie et commerce analogue. — S'adresser, sous chiffres **K. Y. B. 2436**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2436-1

A vendre un tour peu usagé pour faire les vis, avec deux meules en fonction, ainsi que burin-fixe pour sertir et à renvoi, perce-droit, balance avec lanterne pour les essais d'or, un petit tour pour mécanicien, plus une machine à tricoter à bon marché. — S'adr. à M. Louis-Alfred Jaquet, à St-Imier. 2553-2

A vendre pour cause de déménagement de beaux lits Louis XV neufs, lits usagés, un lit en fer, tables rondes et carrées, tables de nuit, canapés, chaises, commodes, lavabos, lits ordinaires, lits d'enfant en sapin, le tout bon marché. — S'adresser rue du Parc 46, au sous-sol. 2599-3

Pour 350 fr. Occasion unique!!! Un ménage complet composé d'un magnifique lit noyer massif poli, matelas pur crin animal, duvet 1^{re} qualité d'édron blanc, traversin, 2 oreillers, une jolie table ronde noyer massif avec toile cirée, un canapé-lit, 6 chaises placet jonc, une commode noyer poli, 1 table de nuit noyer, 2 tableaux, une lampe à suspension, le tout pr 365 francs. 2592-3 **SALLE DES VENTES, rue Jaquet-Droz 13.**

Occasions à la Halle aux meubles Rue St-Pierre 14

Une chambre à coucher noyer ciré, style Henri II, lavabo marbre, étagère avec grande glace, table de nuit à étagère, lit à fronton avec sommier et trois-coins recouvert coutil Jacquard, 450 fr. — 1 salon Louis XV noyer poli, recouvert velours gaufré, 360 fr. — 1 buffet de salle à manger sculpté riche, 370 fr. 2583-3

A vendre deux jeunes chiens race danoise. — S'adresser rue du Parc 96. 25-2-3

A vendre 3 commodes neuves, une machine à coudre de cordonnier et une grande table avec toile cirée pour pension. — S'adr. rue du Progrès 7, au sous-sol. 2420-2

A vendre à des prix très bas, seulement six jours encore, les meubles qui restent en magasin, rue du Collège 4, pour cause de déménagement et faute de place: armoire à glace noyer ciré, à biseaux (160 fr.), secrétaires mat et poli (150 fr.), lits avec fronton, lavabo, étagère avec grande glace (150 fr.), deux lits jumeaux noyer ciré, à fronton, avec matelas pur crin garanti et les deux tables de nuit moquette (115 fr. pièce). Lits complets à 1 et 2 places (130 fr.), avec matelas, crin animal, duvet, oreillers et traversin, ainsi que 50 matelas, crin végétal, à 15 fr. pièce, tous neufs, lavabos, cinq tiroirs (58 fr.), salle à manger à 650 fr., tables de nuit, noyer poli, 10 fr., avec marbre blanc, fr. 13.50, canapés à coussins et parisiens, potagers, etc. — S'adresser, de midi 1/2 à 3 heures du soir, rue du Collège 4, ou rue du Puits 8. 2434-3

A vendre 2 petits chiens, et 2 de moyenne grandeur, ainsi que 2 grands. — S'adr. à M. Richard, place du Gaz. A la même adresse, on vendrait également un potager à 2 trous, avec four, presque neuf. 2424-2

A vendre faute d'emploi, une poussette à 4 roues, bien conservée. — S'adr. rue de l'Industrie 5, au 3^{me} étage. 2454-2

A vendre de gré à gré tout le matériel de gypserie-peinture, tel que cordages, échelles, bidons, couleurs, etc. 2429-2

A vendre une banque avec pupitre, un casier pour factures (28 cases), une lanterne pour montres, un burin-fixe, des établis, une machine à coudre, une chaise d'enfant. 2460-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A la même adresse, à louer une jolie chambre meublée, exposée au soleil levant.

Bicyclette. A vendre, faute d'emploi, une excellente bicyclette pneumatique, marque anglaise, peu usagée. — S'adr. rue Léopold-Robert 9, au 2^{me} étage. 2340-2

Bicyclette excellente, ayant très peu roulé, de bonne marque anglaise, pneumatiques Dunlop, modèle récent, en parfait état est à vendre à très bas prix. — S'adresser rue Léopold-Robert 62, au 2^{me} étage. 2382-1

10,000 jeux de pierres grenats n° 18, 19, 20, sont à vendre. — S'adr. rue de la Serre 95, au rez-de-chaussée, à droite. 2332-1

A vendre pour cause de cessation de commerce: 1 piano, 1 table ronde, 1 dite carrée à pieds tournés, 1 buffet de cuisine, 1 balance à peser l'or, 1 toilette, 1 porte manteaux, 6 chaises en tôle, des tableaux, 1 canapé, 4 tables de cuisine, 1 balance de magasin, 1 dite desus marbre, 2 potagers, 1 glisse pour enfants, 2 pupitres, des baldaquins, 2 presses à copier, 2 bascules, 1 banque de magasin, 1 fourneau, 4 régulateurs, 1 cage d'oiseaux, 2 lits complets, matelas crin animal, des chaises russes et Béréts à 50 centimes pièce, gants à 15 cent la paire, serpillières à 20 cent le mètre, 2 lits d'enfant, 1 bicyclette pneumatique. — S'adr. au magasin, rue de la Ronde 24. 1837

A vendre 1 vélo à 3 roues pour enfant, 1 régulateur de comptoir, 1 lanterne, 2 établis, 58 caisses d'emballage, 1 baignoire, 1 grande volière. Le tout cédé à très bas prix. 2262 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un grand potager avec ses accessoires, en bon état; prix modéré. — S'adresser à M. S. Brun-schwylter, rue de la Serre 40. 2286

A vendre un tour aux débris, en bon état; prix avantageux. — S'adr. rue du Progrès 59, au pignon. 2287

Un chien ratier gris-blanc s'est égaré. — La personne, qui en a pris soin, est priée de le ramener à la Brasserie du Square. 2569-3

Perdu depuis le 28 février, un chien mouton, portant le nom de «Moutonne». — Prière aux personnes qui en auraient pris soin ou qui pourraient en donner des renseignements de s'adresser rue de la Charrière 31, au 3^{me} étage. 2593-3

Perdu depuis les Bulles par le sentier jusqu'au Collège de la Charrière une montre de dame acier. — Prière de la rapporter contre récompense au bureau de l'IMPARTIAL. 2470-2

Monsieur et Madame Fritz Dietz-Heubi, ainsi que leur petite fille Louise, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au deuil qui vient de les éprouver si cruellement. 2545-3

Monsieur et Madame E. Kullmann-Leschot et famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de si grandes marques de sympathie pendant la maladie et le grand deuil de leur cher et regretté fils, en particulier les sociétés de l'« Union chrétienne » et la « Syndicale des ouvriers graveurs ». 2557-1

Monsieur et Madame J. Lévy et leur enfant, Monsieur et Madame Joseph Bloch et leurs enfants, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté frère, beau-frère et oncle, Monsieur Salomon LÉVY-NORDMANN décédé le 1^{er} Mars, à Bièvre, après une courte mais pénible maladie. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Vendredi 3 Mars. Domicile mortuaire: Rue du Marché 2 à Bièvre. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 2576-1

— Oh ! j'arriverai avant lui. Je serai rentré et couché avant que Mabillois soit prévenu et je le défie bien, le contremaitre, de deviner comment je serai sorti. Il ne peut pas soupçonner la trahison de Bull.

Dehors, Julien, au lieu de prendre le chemin de la fabrique, se dirigea vers le village.

Il allait lentement, s'arrêtait souvent, portait ses mains sur sa tête, du côté de la blessure qui sans doute le faisait beaucoup souffrir, puis il reprenait sa marche indécise.

— Tu vois, Bertine, rien à craindre... Il ne va pas à la fabrique... Rentrons... Nous avons le temps de causer.

Il lui prit la main. Il l'embrassa tendrement.

— Il y a si longtemps que je ne t'ai vue... Oh ! ce Mabillois, je le hais bien, va ! Je devine qu'il cherche tous les moyens de me faire arriver de la peine, mais je n'ai pas peur de lui...

— Oh ! mon Charlot, moi aussi, je suis contente de te voir, bien contente... Je t'aime bien !..

— Bien vrai ? dit-il ravi.

— Je ne puis plus me passer de toi...

— Que je suis heureux que tu me dises ça !

— Il me semble que si tu me manquais maintenant, je serais si triste, si triste, que je mourrais...

— Ma chère petite Bertine.

— Mon bon Charlot !..

Et ils restèrent quelques minutes silencieux.

— Ecoute, mon Charlot, fit-elle, très sérieuse tu vas m'obéir...

— Je t'obéirai toujours, oui, ma Bertine.

— Tu vas rentrer tout de suite à la fabrique.

— Oh ! non, oh ! non !

— Tu vas rentrer sans tarder davantage

— Déjà ? Mais je t'ai à peine vue.

— Tu me verras plus longtemps une autre fois.

— Mais il n'y a rien à craindre, je t'assure.

— De Julien, il y a tout à craindre, au contraire. Rentre vite, va... Remonte au dortoir.

— Mais toi, ma Bertine, si ce méchant gamin revient, s'il veut recommencer ce qu'il faisait tout à l'heure...

— D'abord, il ne le pourrait, le feu est éteint. Puis, je ne me coucherai pas. Je veillerai ! et je me défendrai. Si je n'avais pas été endormie, il ne m'aurait pas liée comme tout à l'heure... Et puis, tiens !

Elle alla dans une armoire, chercher un fort couteau de cuisine, à large manche. Elle le lui montra, les doigts crispés tout autour.

Et crânement :

— Tu sais que je n'hésiterais pas à frapper ?..

— A la bonne heure... Je t'aime mieux comme cela, dit-il ravi... Je partirai plus tranquille... Mais tout de même, comme tu ne pourrais passer toutes tes nuits sans dormir, il faudra que tu songes à autre chose...

— Oui... si je reste, cet enfant me tuera ! Oui, il me tuera...

— Dans ce cas-là, je lui réglerais son compte, fit Charlot farouche.

— Allons, va-t-en, mon bon Charlot, va-t-en vite !

— Oui... je cours !.. défends-toi, n'est-ce pas, défends toi !

— N'aie pas peur ! je tiens à mes yeux, moi...

— Oh ! oui, oh ! oui ! je les aime tant, tes yeux.

Il l'embrasse encore. Il ne peut se séparer d'elle. Il

l'embrasse cent fois, en riant. Enfin, il sort... dans la nuit glacée.

Mais il n'a pas fait deux pas dehors qu'il est repoussé dans l'intérieur par des paysans, accourus avec Julien.

Et l'un d'eux s'écrie :

— Ah ! le voilà, ce petit gredin. Ne le laissez pas échapper, vous autres...

On fit avancer Julien devant lui et l'infirmes, pâle et chancelant, trouva la force de crier :

— Le voilà ! C'est lui ! Il y a à peu près une demi-heure, il est entré chez nous, croyant que je dormais... J'ai entendu d'abord qu'il essayait d'ouvrir la porte. Mais il n'a pas pu... Alors, il a cassé les carreaux. Oh ! il est malin... Ça n'a pas fait beaucoup de bruit !..

— Ah ! la canaille ! dit un paysan, si jeune et tant de vice !

— Eh bien, est-ce que j'ai menti ? disait Julien à Charlot.

— Non, fit Charlot. Jusqu'ici tu dis la vérité. Excepté toutefois pour les carreaux, qui ont fait en se brisant un bruit d'enfer.

Julien lui lança un regard méchant.

Pendant toute cette scène, Bertine, presque invisible dans le coin où elle se tenait, restait silencieuse, mais ne perdait pas un mot.

Julien reprit, montrant Charlot :

— Vous voyez qu'il n'essaie même pas de mentir ? Mais ce n'est pas tout. A peine était-il entré que Bertine se levait, doucement, comme pour ne pas me réveiller... Elle croyait que j'étais dans mon lit... Et les voilà, tous les deux, s'entendant à merveille, qui se mettent à ouvrir les tiroirs de tous les meubles pour tout dévaliser... Bertine lui disait : « Tiens, ouvre celui-ci, c'est là qu'on met l'argent... » ou bien encore : « Dans ce coin-là, tu trouveras la montre du père Placide... » Alors, moi, vous comprenez ? je ne pouvais pas nous laisser voler... Je me suis précipité sur Charlot et nous nous sommes battus... Mais il est plus fort que moi... Il a failli me tuer... Heureusement que je me suis sauvé... Et voilà, c'est tout !..

— En bien, qu'est-ce que tu as à répondre ? fit un paysan.

Charlot se mit à rire.

— J'ai à dire que toute cette histoire est un mensonge. Je ne suis pas un voleur... J'étais venu parce qu'il y a longtemps que je n'avais pas vu ma petite Bertine... N'est-ce pas, Bertine ?

— C'est vrai, dit la jeune fille en s'avançant.

— Et tu casses les vitres pour venir voir ta bonne amie ?

— Si je suis entré par la fenêtre, c'est que j'ai vu une chose abominable qui allait se passer... Ce gamin qui est un monstre, avait fait rougir des pincettes, — tenez, les voilà, les pincettes, touchez-les, elles sont encore chaudes, et la marque blanche qui reste vous prouve que je ne mens pas et savez-vous ce qu'il voulait faire à Bertine ?

— C'est un menteur, fit Julien, je ne sais pas ce qu'il veut dire.

— Achève, dit un paysan goguenard, à Charlot.

— Il voulait tout simplement lui crever les yeux.

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10 ; six mois, fr. 5 ; trois mois, fr. 2.50

Les Enfants Martyrs

PAR

JULES MARY

DEUX INNOCENTS

DEUXIÈME PARTIE

Par les grandes Routes

Pendant la journée, il prélevait sur sa maigre pitance une moitié de son pain, — les rares fois où il leur était distribué de la viande, une partie de celle-ci.

Il cachait tout cela dans sa poche.

La nuit, il descendait, s'en allait rôder autour du jardin, grimpait sur la brèche, et quand le chien passait à portée, il lui jetait le tout.

La première fois il eut peur.

Bull l'avait entendu érafler avec ses souliers les pierres saillantes du mur, dont quelques-unes s'étaient effritées. Les morceaux avaient fait du bruit en tombant sur des bouteilles cassées. Le dogue s'était élancé vers la brèche en aboyant avec fureur. Et il fit un si prodigieux bond qu'il faillit saisir la jambe de Charlot dans sa puissante mâchoire.

Charlot dégringola et se hâta de regagner le dortoir.

— Mazette! murmura-t-il en courant comme s'il avait eu le chien sur ses troussees. Mabillot a raison. Il ne fait pas bon de s'y frotter.

Cependant il ne se découragea pas.

Quand il eut assez de pain et assez de viande pour tenter une seconde expérience, il redescendit.

Ce fut la même scène que la première fois.

La troisième fois pareillement. Toutefois le dogue, dont le flair reconnaissait l'enfant, ne cessa pas de gronder, mais sourdement.

— Il y a un progrès, disait Charlot

Et c'est à ce moment qu'il écrivit à Bertine pour lui donner du courage, pour lui faire prendre patience.

Alors toutes les nuits, régulièrement, Charlot descendit.

Il n'avait pas toujours de viande, mais il donnait son pain. Dans la fièvre que lui inspirait l'espoir du succès prochain, il ne mangeait plus. Tout passait à Bull.

Cela coûta à Charlot bien des repas inachevés, et des nuits sans sommeil; mais le chien s'était habitué à lui. Comme l'enfant se présentait toutes les nuits à la même heure, Bull, à cette heure-là, se trouvait à la brèche, couché dans l'allée.

Il ne grondait plus lorsqu'il entendait le garçon grimper derrière le mur.

Et quand il voyait sa silhouette apparaître à la crête, il remuait la queue, s'étirait de toute la longueur de son robuste corps, baillait de toute la longueur de sa formidable mâchoire.

Et, comme il était encore jeune, une fois même il jappa.

— Tais-toi, Bull! dit Charlot aussi effrayé de ses cris de joie que de ses aboiements de fureur.

Et Bull se tut.

Toutes les nuits à partir de celle-là, Charlot lui parla, pour que le chien s'accoutumât au son de sa voix.

Mais Charlot ne s'était pas encore hasardé à descendre.

A l'abri sur son mur, il défiait les attaques.

Qu'arriverait-il s'il descendait?

— Ma foi! il faut bien que j'essaie... Autrement nous pourrions nous regarder pendant des années comme des chiens de faïence.

Une nuit il ouvrit son couteau, attacha solidement la lame pour la tenir droite et l'empêcher de se refermer.

— S'il se jette sur moi, tant pis, je lui plante mon couteau dans le ventre.

Et, ainsi armé, il grimpe.

Dans le jardin, Bull est assis et l'attend. Charlot lui jette son pain, Bull le happe et l'engloutit. Charlot lui jette sa viande. Bull l'attrape au vol et remue la queue, la tête en l'air, guettant une autre proie.

— C'est tout, mon vieux, dit Charlot en sautant bravement dans le potager... c'est tout, à moins que tu n'aies envie de tâter de mes mollets.

Et, sa main crispée autour du manche de son couteau, il attend.

Mais Bull, au lieu de se précipiter sur lui, se met à gambader autour de l'enfant avec une folie de jeune chien. Charlot est obligé de l'appeler et de lui serrer la gueule pour l'empêcher de crier. Le chien obéit.

Charlot reste longtemps auprès de lui. Il va, il vient, se promène dans le potager.

Bull le suit gravement, sans se rendre compte qu'il trahit son maître.

Puis Charlot l'embrasse sur le museau et s'en va.

— Demain, mon vieux Bull, je reviendrai, et cette fois tu me laisseras sortir, hein ! Demain c'est jour de viande.

Il rentre au dortoir.

Mabillot, pas plus que les autres nuits, ne s'est aperçu de son escapade.

Et le jour suivant, Charlot et Bertine s'étant croisés par hasard dans la cour sous l'œil menaçant du contre-maître, ils ne s'étaient rien dit, mais le petit avait un regard si triomphant, sa physionomie était si joyeuse que la jeune fille se dit :

— Bien sûr il prépare quelque chose..

IV

Bertine vient de passer quelques mois tranquilles, pendant que les Placide se trouvaient là, mais le père fut bientôt repris de sa colique de plomb et renvoyé à l'hôpital.

La mère n'avait pu reprendre son travail à la fabrique; elle était trop faible; cela l'eût tuée. Du reste, elle n'avait plus qu'un souffle, à peine assez de force pour faire des commissions dans Saint Remy; elle en revenait, à chaque fois, harassée, hors d'haleine.

Courageuse, habituée au mal depuis tant d'années, elle tenait bon quand même; mais c'était une lampe à laquelle l'huile manquait.

Pendant que Placide se trouvait encore à l'hôpital, elle s'alita.

Ce ne fut pas long: le lendemain elle était morte.

Et, de nouveau, Bertine resta seule avec Julien.

Celui-ci n'avait pas semblé s'apercevoir de la mort de sa mère. Cette catastrophe avait glissé sur son âme sans l'émouvoir.

Bertine, elle, pleurait.

Cette pauvre femme qui s'en allait, n'avait jamais été méchante pour elle; elle ne lui reprochait aucune dureté. Si la vie menée dans cette maison était pour la petite bien dure, cette vie n'était pas plus douce pour les Placide.

Elle rentra de l'enterrement vers midi et mit de l'ordre dans la maison.

Elle retrouva Julien près de la porte.

— A manger ! à manger ! J'ai faim !...

C'est tout ce que lui dit et lui répéta l'infirmes, qui n'avait même pas voulu aller au cimetière.

Elle reprit son travail aux ateliers dans l'après-midi et rentra à la maison.

C'était l'hiver. L'âpre brise de décembre soufflait dans la plaine immense et nue qui entourait Saint Remy. Bertine, chez Placide, ne souffrait pourtant pas du froid. Il y avait encore, dans une sorte de fournil tenant à la maison, un peu de charbon de terre et des fagots. Cela suffisait pour la cuisine, et les deux pièces, étant très étroites, se chauffaient rapidement.

Bertine avait remis des draps blancs au lit de la mère défunte, afin d'y faire coucher Julien; mais celui-ci dit :

— Non, c'est toi... tu coucheras là; moi, dans le cabinet.

Il restait devant le feu, se grillant la face au brasier.

Elle se déshabilla prestement derrière lui, sans qu'il se retournât, et se coucha.

Elle frissonna bien un peu en entrant là, dans ce grand lit à rideau de serge rouge, où, quelques heures à peine auparavant, elle avait vu le cadavre parcheminé de la mère Placide.

Mais la chaleur du lit engourdit ses terreurs.

Julien ne se couchait pas.

— Eh bien ! Julien, tu n'as pas envie de dormir

— Non.

— Et tu vas rester là ?

— Je ne sais pas.

Elle ne dit plus rien; seulement, elle lui trouvait un air singulier. Il ne la regardait pas, mais il souriait au feu de houille comme s'il avait entretenu avec lui une conversation intime.

Ses anciennes épouvantes la repirent.

Il avait cet air-là quand il la mordit. Il avait cet air-là aussi le jour où il avait voulu l'estropier en lui brûlant les pieds.

— Oh ! je resterai éveillée ! se dit-elle... Je me défendrai...

Mais elle eut beau lutter contre le sommeil, ses paupières s'alourdissaient... la vie fuyait doucement...

Julien venait de placer les pincettes dans le brasier.

Un peu de houille dégringola avec un léger bruit.

— Julien, dit-elle, à demi endormie, il ne faut pas que vous touchiez au feu, vous le savez bien...

Elle essaya de se soulever. Elle releva les bras pour se frotter les yeux, mais les doigts n'arrivèrent qu'à mi-chemin de son visage; les paupières s'étaient closes.

Elle dormait calme, la bouche entr'ouverte, toute rosée par la chaleur de ce bon lit de paysan, très doux, dans lequel elle enfonçait.

Dormit-elle longtemps ? Elle ne le sut pas.

Elle se sentit tout à coup réveillée par un corps pesant qui tombait sur elle. La bougie, sur une table, achevait de brûler et éclairait suffisamment la chambre.

Julien était à genoux, sur le lit, riant d'un rire de fou.

Il venait de lui passer une corde autour des mains et lui serrait les poignets de toutes ses forces.

Elle se raidit, voulut le repousser.

Mais il était trop tard. Le nœud était fait. Ses mains étaient liées.

Elle essaya de se lever, mais il était presque aussi fort qu'un homme. Il la maintenait aisément. Il lui lia aussi les pieds.

Elle cria :

— Julien ! Julien ! que fais-tu ? que veux-tu ? Ah ! le méchant enfant !

Quand elle fut ainsi réduite à l'impuissance, il la laissa, descendit du lit et s'éloigna.

Au milieu de la chambre, il s'accroupit, le regard fixé sur elle, les lèvres largement ouvertes découvrant ses gencives sanglantes de fauve.

Et la petite se demande, tremblante, presque évanouie :

— Qu'est-ce qu'il va faire de moi ?

Longtemps, très longtemps, il la considère ainsi.

Crier ! appeler au secours ! Elle y pense ! personne n'entendrait, car les maisons de Saint-Remy ne se touchent pas et celle qui en est la plus rapprochée en est

encore distante de plus de cent mètres! Et tout est fermé! Et tout le monde dort, à cette heure!

Et, en se voyant au pouvoir de cet enfant qui, dans sa barbarie de bête inconsciente, est capable de tout, elle est prise d'une épouvante atroce.

Elle se met à pleurer; elle cherche à l'attendrir.

— Voyons, Julien, pourquoi m'as-tu lié les pieds et les mains?

Il ricana, se leva, et, de son pas sautillant, s'approcha de la cheminée.

Il retira du brasier les pincettes, dont les tiges, presque jusqu'au milieu, étaient d'un rouge incandescent.

— Regarde!

Elle se sent mourir...

— Eh bien? murmure-t-elle d'une voix étouffée.

Et lui, très calme, comme s'il disait une chose toute naturelle, comme s'il ne proférait pas une menace inouïe:

— Je voudrais te brûler les yeux!

— Me brûler! me brûler les yeux! Julien... A moi!! A moi!!

Et elle se roule sur le parquet sans pouvoir se retenir.

Alors, il s'avance, les pincettes à la main...

Elle jette un dernier et horrible cri...

— A moi! à moi! Au secours! au secours!

Il s'avance encore lentement!!

Et il rit.

Il la touche presque. Déjà il se penche! Elle voit s'approcher de ses yeux, de ses beaux yeux si doux d'enfant, faits pour caresser, pour consoler, pour séduire, les terribles tiges rouges...

Elle en sent déjà, contre sa chair, la chaleur..

Et il n'aura pas de pitié... Elle le connaît!

Elle s'évanouit.

Mais, tout à coup, Julien s'arrête et se retourne.

Un fracas violent, retentissant, l'a fait sursauter.

Des vitres tombent en éclats et par la fenêtre se précipite un enfant: Charlot!

D'un bond, il s'est jeté sur l'horrible gamin. Il a saisi les pincettes, sans souci de la cruelle brûlure.

Et tous deux roulent, enlacés, s'étreignant, se frappant, se mordant.

Aucun cri; une lutte sourde, impitoyable.

Hors d'haleine, ils se sont relevés; la haine dans les yeux, ils se regardent; ce ne sont plus des enfants, ce sont des hommes qui se haïssent comme le feraient deux ennemis mortels.

Ils s'élancent de nouveau l'un sur l'autre.

Ils cherchent à se terrasser; ils sont étroitement enlacés et se serrent si fort que la respiration leur manque et que parfois des halètements suffoqués sortent de leur poitrine.

La colère décuple la vigueur de Charlot.

Il se dégage. Julien se jette de nouveau sur lui, mais il trébuche contre Bertine évanouie, perd l'équilibre et va tomber, la tête contre l'angle du gril où tout à l'heure il faisait rougir les pincettes.

Il rebondit près de Bertine et reste immobile; il a le crâne ouvert et un ruisseau de sang se répand au milieu de la chambre mouillant la robe de la petite fille.

Charlot n'a ni pitié ni épouvante.

— C'est bien fait, murmure-t-il.

Il s'agenouille auprès de Bertine et se penche très près de son visage.

Il lui soulève les paupières. Il veut s'assurer que le

fer rougi n'a pas touché ses yeux si rieurs et si doux qu'il aime tant.

Il est vite rassuré. Et en même temps Bertine revint à elle; ses mains, ses pieds sont encore emprisonnés; Charlot les détache.

— Ma Bertine! Ma Bertine! C'est moi! C'est Charlot!

— Charlot! Charlot!

— Oui!

Sa terreur a été si grande, il n'y a qu'un instant, que vraiment elle ne peut croire qu'elle est sauvée... Mais elle se voit libre... Elle remue les mains... elle se lève... elle marche... elle s'habille rapidement...

Alors, elle jette ses bras autour du cou de Charlot et l'embrasse éperdue.

Puis ses yeux tombent sur Julien inanimé.

— Tu l'as tué!

— Ma foi, je n'en sais rien... dit le gamin avec insouciance.

— Ah! mon Dieu, qu'allons-nous devenir?

— Bast! Est-ce que je n'étais pas dans mon droit?

— Il est mort! Il est mort! répétait-elle.

Non pas qu'elle eût pitié, elle non plus!... Mais elle se demandait ce qu'il allait advenir de tout cela.

Charlot haussa les épaules.

— Eh bien, s'il est mort, ça fait une mauvaise bête de moins, et voilà tout... Personne ne le regrettera, va!

Mais ils se trompaient.

Julien n'était pas mort. Il n'était qu'évanoui. Seulement sa syncope dura longtemps et sa blessure était grave. Le sang peu à peu cessait de couler. Il ne revenait pas à la vie.

— Il faudrait peut-être appeler des voisins, disait Bertine...

— Non...

Julien fit un mouvement.

— Tiens, le voilà qui se ravigote...

En effet, le petit reprenait connaissance peu à peu. Il porta ses deux mains à sa tête, les retira pleines de sang, mais ne dit mot. Il se traina jusqu'à l'évier, plongea la tête dans un seau d'eau glacée, se lava les cheveux.

Bertine s'avança:

— Julien, veux-tu que je t'aide?

Mais Charlot:

— Je te le défends... Quand je pense que si je n'étais pas arrivé tu serais aveugle... Un trou dans le crâne, voilà une belle affaire!

Julien prit son mouchoir et le noua sur sa blessure. Sous la glace de l'eau, le sang s'était arrêté complètement.

Charlot se demandait:

— Qu'est-ce qu'il va faire maintenant?

Il était prêt à se battre de nouveau. Julien lança un regard haineux vers Bertine. Celle-ci d'instinct, se rapprocha de Charlot, pour chercher protection auprès de lui.

Mais l'infirmes était rendu prudent.

Il semblait réfléchir. Il voulait se venger, évidemment. Mais quelle vengeance cherchait-il?

En chancelant, — car il était très faible, — il se dirigea vers la porte, l'ouvrit sortit.

— Il va te dénoncer à la fabrique! dit Bertine.

— C'est bien possible, mais je m'en moque!

— On te mettra encore au cachot, pour longtemps peut-être.